

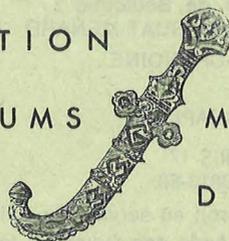
BULLETIN DE LIAISON DE

LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.



EN FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1^{er} Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (3^e G.T.M.), PARLANGE (4^e G.T.M.), Général de SAINT-BON (3^e G.T.M.).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. BOUIS - G. CROCHARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général TURNIER (Président), Michel BOUIS, Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Gérôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, Louis ROUSTAN, André BUAT-MÉNARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : Gérôme de GANAY.

Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.

Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	M. Michel LÉONET.
Corse :	Commandant MARCHETTI-LECA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel GUÉRIN.
Paris :	Colonel Yves JOUIN.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président); André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Général AUNIS, Colonel BERTIAUX, Colonel Y. JOUIN, J. LEPINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M^{re} REVEILLAUD (Président); André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

Œuvres sociales : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion : Louis ROUSTAN.

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, Rue E. Flachet - PARIS 17^e

Tél. 755 86 40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

Cotisation annuelle : 15 F. donnant droit au service du Bulletin.

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 10 F.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale : Le dernier mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 20, Rue Eugène Flachet - PARIS 17^e

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 20, Rue Eugène Flachet PARIS 17^e

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

STRASBOURG

Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale

du 16 Mai 1970

L'Assemblée Générale de la Koumia s'est tenue le samedi 16 mai 1970, à Strasbourg, au siège de la Société Rhin et Moselle, 1, rue des Arquebusiers, sous la présidence du Général TURNIER.

Étaient présents : les Généraux de SAINT-BON, MASSIET DU BIEST, AUNIS, FEAUGAS, Monseigneur SOURIS, le Président LEONET de la Section Alsace-F.F.A., ainsi que la plupart des membres du Bureau.

Le Général d'Armée GUILLAUME, qui suit une cure thermale, n'avait pu à son grand regret, assister à l'Assemblée, non plus que de nombreuses personnalités et camarades, qui avaient tenu à manifester par des télégrammes ou des lettres leur attachement à La Koumia, parmi lesquels : la Maréchale JUIN, le C.E.F.I. et son Président, Mlle France GEORGES, notre grand ancien Michel GARRY, le Colonel Pierre GAUTHIER, l'Intendant BREY, Pierre DURAND.

S'étaient excusés en envoyant leur pouvoir : les Généraux PARTIOT, SORE, GRANGER, CORNIOT, les Colonels et Lt-Colonels JOUIN, DUPAS, LARGY, BREIL, DEBRIL-LOISEAU, POUBLAN, VERDAN, DAVID, PILLOT, VAUTREY, PELLABCEUF, de CHILLY, LEROUX, BOULET-DESBAREAUX, de LA PORTE DES VAUX, CABASSY, L'HERBETTE, CUNIBILE, de LEYRIS, le Commandant MARCHETTI-LECA, MERCIER (des A.M.M.), les Docteurs ABRASSART et BESSI, nos camarades Michel BOUIS, MARDINI, GARRY, JOUSSET, CRAMOISY, SIBILLE, FINES, AUGÉ, de ROCHEFORT, et plus de soixante autres, dont nous regrettons de ne pouvoir donner les noms faute de place.

Le Général TURNIER ouvre la séance à 18 heures, après avoir annoncé la présence effective de 77 camarades et la réception de 98 pouvoirs pour l'Assemblée Générale, donne lecture de son rapport pour l'année 1970.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mon Général, Madame, mes chers Amis,

J'ouvre avec mélancolie cette séance, puisque notre grand patron, le Général GUILLAUME, passagèrement fatigué, a dû renoncer avec tristesse à venir présider ces cérémonies qui lui tenaient tant à cœur.

Nous lui adresserons, si vous le voulez bien, un message d'attachement, marque de notre sympathie et de notre fidélité.

Nos pensées iront aussi vers nos anciens commandants de G.T.M. retenus loin de nous par leur état de santé ou leurs obligations familiales : les Généraux de LATOUR, LEBLANC, PARLANGE.

Je me permettrai enfin de remercier vivement le Général MASSIET DU BIEST, toujours solide à son poste, de bien vouloir présider cette séance.

* *
*

Suivant une pieuse tradition, nous évoquerons la mémoire de nos chers disparus de l'année :

Le Général LAPARRA, ancien chef de la région de Fez, à qui le Général GUILLAUME a rendu un émouvant hommage,

Le Général d'HAUTEVILLE, ancien chef de la région de Marrakech, dont le Général de SAINT-BON évoque la prestigieuse silhouette dans ce bulletin.

Le Colonel de SEROUX, ancien Chef de Cabinet du Maréchal LYAUTEY,

Le Colonel GUIZOL, ancien chef des territoires de Tiznit et d'Ouezzan,

Le Colonel COMMARET, ancien du 2° G.T.M.,

Le Colonel RUET, ancien du 4° G.T.M.,

Le Colonel SIRVENT, ancien officier des A.I. du Moyen Ouergha,

Jacques OXENAAR,

Le Capitaine ALBERTINI,

Le Lieutenant-Colonel Jacques WEYGAND, qui fut un brillant officier des Confins,

Nos amis Louis CAZES, Louis GEDEON.

Et j'ajouterai à cette liste hélas trop longue, le nom de Madame JOUIN, épouse de notre cher Colonel JOUIN, à qui nous renouvelons nos affectueuses condoléances.

Je vous demande d'observer pour eux tous une minute de recueillement.

* *
*

En ce qui concerne la vie de notre Association, je voudrais rapidement énoncer les constatations et suggestions suivantes :

1° Le chiffre de nos adhérents se situe autour de 950, dont 500 cotisent régulièrement, attestant la vitalité de La Koumia ;

- 2° Nos sections de province restent fidèles et dynamiques. Grâce soit rendue à leurs Présidents qui nous adressent avec ponctualité des compte-rendu fort intéressants. Je demande avec instance à nos camarades de fournir à notre bulletin la pâture nécessaire à son souffle.
- 3° Notre annuaire est en bonne voie et le Commandant BUAT vous en parlera.
- 4° L'aide financière apportée aux familles de nos disparus se monte à 16.000 F, chiffre comparable à celui de 1968 (20 familles, 43 orphelins).
- 5° Notre budget est, comme l'an passé, en déficit de 8.000 F mais cette somme est supportable, le but de notre Association n'étant pas de thésauriser.
- 6° Nous avons pris bonne note des suggestions formulées par le Général AUNIS, lors de notre dernière Assemblée Générale, suggestions tendant à élargir la portée de notre Musée de Montsoreau, par un complément d'informations générales sur le Maroc.

Encore, faut-il trouver les fonds indispensables à cet effort que nous jugeons nécessaire.

- 7° Nous avons eu à Boulouris des difficultés de gestion et l'hôtel est actuellement sous séquestre. Nous estimons désirable, dès la levée de ce séquestre, de vendre cet immeuble dont les revenus s'avèrent modestes et de réemployer les fonds d'une manière plus rentable.

Nous ne ferons naturellement rien sans l'autorisation que nous allons vous demander.

- 8° Notre ami Michel BOUIS, du fait de ses obligations, a demandé à être relevé de ses fonctions. Nous ne pouvons que nous incliner devant sa décision. Il a été un des pionniers, un des fondateurs de notre Association ; nous lui devons beaucoup et je vous demande, en témoignage de notre reconnaissance, de le nommer Vice-Président d'Honneur de La Koumia.
- 9° Nous vous soumettrons enfin la liste complète des membres de notre Conseil d'Administration, qu'il importe de renouveler ou de nommer normalement. Nous enregistrerons bien volontiers toute candidature éventuelle.

J'allongerais trop cet exposé en exprimant ma bien vive gratitude à tous ceux qui contribuent à la bonne marche de La Koumia. Je leur dis donc très simplement et du fond du cœur : merci.

Le Général TURNIER passe ensuite la parole au Commandant BUAT-MÉNARD, qui lit le rapport du Colonel de GANAY, Secrétaire Général, absent pour raisons de famille, et le bilan qu'il a établi en qualité de Trésorier.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je ne veux vous donner qu'un résumé très bref des activités de notre Comité.

1. — Comme les années précédentes, La Koumia a été représentée par son Président ou par son Secrétaire Général à diverses cérémonies, notamment aux Invalides, à la messe anniversaire de la mort du Maréchal de LATTRE, le 18 janvier, et à celle du Maréchal JUIN le 25 janvier, où l'on comptait de nombreux Goumiers dans l'assistance qui remplissait la nef.

2. — Liaison suivie avec d'autres associations, notamment C.E.F. d'Italie, Rhin et Danube, Amicale de la 3^e D.I.A. et avec un « Comité d'Etude du Mémorial et du Monument à la Gloire de l'Armée d'Afrique » qui vient de se former sur l'initiative du Général de MONTTABERT, Comité au sein duquel nous avons exprimé le légitime désir que La Koumia soit représentée. Nous attachons en

effet le plus grand prix à ce *Mémorial* car il faut déjà songer à sauver de l'oubli cette histoire, dont aujourd'hui les détracteurs font plus de bruit que les authentiques témoins. Nous voudrions surtout que ce Mémorial rappelle que notre Armée d'Afrique, depuis 1830 a servi *la bonne cause* et qu'il contribue à détromper un public et surtout une jeunesse qui entendent sur ce chapitre trop de calomnies et d'absurdités, ce qui, dans notre retraite, ne saurait nous laisser indifférents. Cela ne touche pas que nous-mêmes, mais aussi nos grands anciens, nos maîtres et nos morts. Avis à ceux qui pensent que le combat n'est jamais fini et la bonne cause jamais perdue.

3 — ACTIVITÉ DES SECTIONS.

C'est au sud de la Loire, et plus on va vers le Midi, que l'activité des sections est la plus grande. A croire que les Goumiers ont absolument besoin de quelques rayons de soleil marocain pour vivre. Lyon, Marseille, Nice-Côte d'Azur, Corse, sont des sections vivantes, qui alimentent régulièrement notre chronique. Mais la palme revient, nous devons le dire, au Sud-Ouest, sous la houlette du Général SORE. Non seulement, cette section a fait une moisson d'adhérents, mais elle trouve des trucs pour faire de l'argent et l'envoyer à La Koumia. Nous lui disons toute notre admiration et notre gratitude et, l'ayant citée en exemple, nous espérons que le Centre et le Nord suivront.

Une exception au nord de la Loire, mais elle est de taille : Strasbourg. Inutile d'insister. Vous le voyez et vous le verrez vous-mêmes, puisque cette section a activement pris à sa charge l'organisation de notre réunion annuelle.

La section de Paris est toujours présidée par le Colonel JOUIN, mais pour plus de commodités, tout ce qui la concerne est centralisé au Bureau de La Koumia. Son activité se confond d'ailleurs le plus souvent avec celle des membres du Comité.

4 — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1971.

Nous proposons le Sud-Ouest, sans autres précisions, laissant au Général SORE s'il accepte, le soin de choisir le lieu. Cette proposition est *mise aux voix*.

5 — BOULOURIS.

Nous laissons à M^e REVEILLAUD le soin de vous exposer cette affaire, toujours litigieuse et délicate.

Mais disons seulement, comme l'an dernier, que le Comité est toujours d'avis de vendre cet établissement, quand on en trouvera un prix acceptable, et de placer ce capital de façon plus rentable en biens immobiliers ou autres, de manière à doubler nos revenus annuels, ce que nous estimons réalisable sans nullement nous lancer dans des spéculations hasardeuses et à être débarassés d'une administration qui nous a, en définitive, donné beaucoup de soucis pour peu d'avantages ces dernières années, sans parler des risques de grosses dépenses que représente la possession d'un immeuble de ce genre.

Notre principe, en l'occurrence est *RENTABILITÉ d'abord*, sans oublier, bien sûr, la *sécurité* du placement.

Dans la situation actuelle, nous ne pouvons éviter, chaque année, un déficit qui, bien que raisonnable, ne saurait se répéter indéfiniment.

Après que vous aurez entendu le rapport de M^e REVEILLAUD, nous vous demanderons donc de voter la résolution suivante :

« Les membres de La Koumia, réunis en Assemblée Générale ordinaire le « 16 mai 1970 à Strasbourg, ayant entendu les rapports du Comité sur l'Hôtel « des Pins à Boulouris qui appartient à leur association, donnent leur accord « pour que soit réalisée dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions par les soins du Comité qu'elle a élu, la vente de l'immeuble susdit et « le réemploi, au mieux des intérêts de l'association, du montant de cette « vente. »

Nous ne pensons pas que cette vente soit très prochaine, comme vous le verrez dans un instant, mais dès que la situation sera normalisée, nous voudrions réaliser cette opération sans perdre de temps, car ce serait au détriment des intérêts de La Koumia. Il vaut donc mieux que *dès maintenant*, nous soyons en possession de l'accord et du mandat de l'Assemblée Générale. Le vote aura lieu après audition du rapport de M^e REVEILLAUD. Nous le remercions de la peine qu'il a prise et qu'il devra encore prendre pour traiter cette affaire.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1969

ACTIF

Immobilisations :

Terrain	20.000	
Bâtiments	70.485	
Mobilier Bureau	1.500	
	<hr/>	
	91.985	91.985,00

Remboursements à court terme :

Prêts d'Honneur	14.600	14.600,00
-----------------------	--------	-----------

Comptes financiers :

Titres Placement B.N.P.	83.395,00 (1)	
Compte bancaire B.N.P.	56.412,24	
C. C. Postal	3.950,25	
Numéraire	2,69	
	<hr/>	
	143.760,18	143.760,18
		<hr/>
Total ACTIF		250.345,18

PASSIF

Dotation statutaire	1.000,00
Avance caution Lani	6.500,00
Réserve	242.845,18
	<hr/>
	250.345,18

COMPTES PROFITS ET PERTES

Charges :

Frais de bureau	1.595,67
Bulletin	4.763,88
Indemnités Personnel	4.500,00
Œuvres sociales	15.738,30
Loyer, Téléphone	1.926,60
Montsoreau	30,94
Divers	1.793,40
	<hr/>
	30.348,79

(1) 100 obligations du Crédit Naval 5 % 1960 ont été remboursées pour 22.000 F, somme qui figure au Compte bancaire B.N.P.

Produits :

Cotisations	10.535,00
Subventions et Dons	3.606,00
Divers	200,00
Boulouris	7.848,00
Produits financiers	4.162,61

 26.351,61

Reste Charges nettes 3.997,18
 Pour mémoire, sommes non comptabilisées en 1969 :

Dépenses :

Bulletin Novembre	2.747,00
Indemnités Personnel Décembre	900,00
Loyer Rhin et Danube 4 ^e trimestre et Téléphone	469,50
Nettoyages Montsoreau	312,00

 8.425,68
Recettes :

Entrées Montsoreau 4 ^e trimestre 1969	466,60
Déficit	7.959,08

Pour mémoire :

Déficit 1968	8.159,19
--------------------	----------

Puis le Général TURNIER informe l'assemblée de la nécessité de procéder au remplacement de deux membres du Conseil d'Administration démissionnaires : MM. Michel BOUIS et Albert TOURNIE. Il propose les candidatures du Colonel Jacques MONTJEAN et de M. Gérard de CHAUNAC-LANZAC qui lui sont parvenues. L'Assemblée accepte à l'unanimité ces propositions, ainsi que celle de nommer Michel BOUIS Vice-Président d'Honneur.

L'Assemblée renouvelle d'autre part également à l'unanimité, pour quatre ans, les pouvoirs de MM.

Général TURNIER
 Guy BOULA de MAREUIL
 Bernard CHAPLOT
 Gêrôme de GANAY
 Yves JOUIN
 Jacques LEPINE
 André MARDINI
 André NOEL
 Maître Pierre REVEILLAUD
 Louis ROUSTAN
 André BUAT-MÉNARD
 Madame BRAULT-CHANOINE
 Clément TROUILLARD

Le Général AUNIS donne ensuite lecture de son rapport sur l'activité du Musée de Montsoreau en 1969.

RAPPORT ANNUEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU MUSÉE DE MONTSOREAU EN 1969

L'année 1969 a été marquée par l'Assemblée Générale de notre Association qui s'est déroulée le 14 juin, au milieu de nos souvenirs et à laquelle de nombreux camarades et amis s'étaient rendus, malgré un programme qu'il fallut écourter en raison des élections présidentielles.

Le Général d'Armée A. GUILLAUME, notre Président d'Honneur présidait cette réunion, rehaussée par la présence de Madame la Maréchale de LATTRE DE TASSIGNY.

L'activité de notre Musée ne s'est pas ralentie au cours de 1969. Malgré une augmentation des tarifs d'entrée, décidée par le Conseil Général du Maine-et-Loire, augmentation qui s'applique à tous les monuments historiques ouverts au public, le nombre des visiteurs s'est maintenu constant.

En 1968 : 10.816 visiteurs.

En 1969 : 10.860 visiteurs.

Il n'y a pas lieu certes de s'en féliciter et cela malgré la propagande effectuée par la distribution de plaquettes de Montsoreau à tous les S.I. du Val de Loire et les incitations auprès des Ecoles Militaires de la région. Toutefois, il ne faut pas oublier que depuis 2 à 3 ans, on assiste à une régression des entrées dans la plupart des Châteaux de la Loire.

L'O.R.T.F. dans un reportage sur les Monuments Historiques de la région a fait passer des images sur Montsoreau et notre Musée. Nous pensons que c'est le meilleur moyen de toucher un nombreux public.

L'Ecole de l'A.B.C. de Saumur organise fréquemment des réunions à Montsoreau (baptêmes de promotion, réunions d'Officiers).

Quoiqu'il en soit, le bilan financier annuel s'établit ainsi qu'il suit :

Recettes de la Billeterie :	19.371 francs
Vente d'Insignes :	1.814 francs
Vente de brochures :	168 francs

Peu d'aménagements importants ont été réalisés au cours de cette période. A signaler seulement l'installation d'un rayonnage provisoire destiné à recevoir les livres et les dossiers d'archives qui nous sont adressés. En passant nous rappelons que nous ferons le meilleur accueil à ceux qui par le don de souvenirs voudraient bien contribuer à enrichir nos collections.

Le 14 juin prochain les Anciens du C.E.F.I. de Paris et du Val de Loire organisent un pèlerinage au Château de Montsoreau. Nous espérons y retrouver des Goumiers d'Italie.

Le Général TURNIER passe ensuite la parole à Maître REVEILLAUD qui expose à l'Assemblée la situation actuelle de Boulouris en ces termes :

A/ PROCÈS OPPOSANT LA KOUMIA AUX ÉPOUX LANI ET A LA MUTUELLE OUVRIÈRE DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE.

Au cours du mois d'avril 1969, il est parvenu à la connaissance de notre association que Monsieur LANI, locataire de l'Hôtel des Pins, propriété de La Koumia à Boulouris, avait sous loué les lieux à la Mutuelle ouvrière de la Meurthe-et-Moselle.

Madame LANI qui gérait antérieurement l'Hôtel se trouvait chassée par la sous location opérée par son mari et demandait aussitôt la désignation d'un séquestre en la personne de Monsieur MELOT de Saint-Raphaël.

Entre temps, nous obtenions, par un constat d'huissier confirmation de l'installation dans les lieux de la Mutuelle de la Meurthe-et-Moselle.

Nous décidions alors de demander au Tribunal de prononcer la résiliation du bail LANI, ce contrat interdisant formellement à LANI de sous louer les locaux sans notre accord.

L'affaire est actuellement pendante devant le Tribunal de Draguignan. Il n'y a pas lieu d'espérer que l'affaire puisse être réglée avant de longs mois.

B/ LOYERS.

Depuis le départ de Madame LANI, aucun loyer n'a été payé et La Koumia est actuellement créancière de 5 termes auxquels viennent s'ajouter les impôts à la charge des locataires. Une demande en paiement de loyers et en expulsion fait l'objet d'une demande additionnelle devant le Tribunal de Draguignan.

C/ SÉQUESTRE.

Le Syndic MELOT a pris l'initiative, sans en avoir référé à La Koumia de louer l'Hôtel des Pins pour le compte du séquestre à Monsieur TOURNIE, lequel s'était présenté en prétendant avoir reçu l'accord de La Koumia, ce qui est inexact.

Quoiqu'il en soit, nous n'avons reçu, à ce jour, aucun loyer.

D/ EXPROPRIATION.

La ville de Saint-Raphaël exécute en faveur de La Koumia la construction d'un nouveau mur de clôture plus esthétique que l'ancien pour permettre l'élargissement de la rue qui dessert l'Hôtel des Pins. Ces travaux sont en voie d'achèvement.

E/ VALEUR VÉNALE DE L'HOTEL DES PINS.

Un certain nombre de membres de La Koumia ayant manifesté le souhait de voir réaliser la vente de l'immeuble il a été demandé à Monsieur le Colonel MONTJEAN, Expert immobilier dont la résidence est voisine de l'Hôtel des Pins, une évaluation foncière.

L'évaluation fournie par cet éminent praticien est donnée ci-après :

1° La valeur des murs et du terrain est estimée au 1^{er} juillet 1969 entre 440.000 francs et 480.000 francs, ce qui correspond à un loyer de 23.700 à 26.000 francs.

— La partie du terrain en cours d'expropriation est exclue.

2° La valeur du fonds est calculée suivant les recettes théoriques, donc maxima, peut être évaluée au *chiffre plafond* de 440.000 francs dans les meilleures conditions.

Si on se basait sur les recettes réelles, il est vraisemblable qu'on obtiendrait un chiffre réduit d'au moins 50 %.

A noter que l'Hôtel n'est plus classé « une étoile A » (pour des raisons mineures probablement) mais c'est un fait qu'il est maintenant « Hôtel préfecture ».

3° Donc la valeur globale, murs et fonds, serait comprise entre 660.000 francs et 920.000 francs (grand maximum).

4° Le bail prévoit que le preneur ne peut sous louer sans autorisation des bailleurs, or il sous-loue actuellement. Le bail peut donc être annulé, sans donner lieu à indemnité d'éviction.

Celle-ci, si elle était calculée, serait à notre avis (sous réserve de contrôle du chiffre d'affaires) de l'ordre de 280.000 à 300.000 francs.

Il est alors demandé à l'Assemblée de donner au Conseil d'Administration l'autorisation de procéder à la vente de l'Hôtel des Pins à Boulouris et au réemploi des fonds dans les meilleures conditions possibles, étant bien entendu que cette opération ne pourra avoir lieu qu'à l'issue du procès en cours et avec l'autorisation de l'autorité de tutelle, le Préfet de la Seine et dans ce but, de voter la résolution suivante :

« Les membres de la Koumia, réunis en Assemblée Générale ordinaire le 16 mai 1970 à Strasbourg, ayant entendu les rapports du Comité sur l'Hôtel des Pins à Boulouris qui appartient à leur association, donnent leur accord pour que soit réalisée dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions par les soins du Comité qu'elle a élu, la vente de l'immeuble susdit et le réemploi, au mieux des intérêts de l'association, du montant de cette vente. »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, moins une voix, celle de Monsieur MORIN

Avant de se séparer, l'Assemblée émet le vœu que, sous réserve de l'approbation de la section du Sud-Ouest et de son Président, le Général SORE, la prochaine Assemblée Générale de 1971, soit organisée par cette dernière Section.

L'Assemblée se termine à 19 heures, aucune autre question n'ayant été posée.

*
**

Les Journées des 16 et 17 Juin à Strasbourg et à la Croix des Moinats

A 10 heures, une gerbe était déposée au Cimetière de Cronembourg, sur la tombe du Colonel ABESCAT, tué sur la Ligne Siegfried en 1945.

Accueillis à la fin de la matinée à la Gare de Strasbourg par un Comité nombreux et efficace, organisé par la section de Strasbourg, les camarades venus par le train, après avoir déjeuné dans le restaurant sélectionné par ledit Comité, ou un autre, à leur choix, et visité la ville, retrouvaient ceux venus par leurs propres moyens, à 15 heures à la Crypte de la Cathédrale.

La messe à l'intention des morts de La Koumia, fut dite par Monseigneur SOURIS, assisté du Chanoine BOCKEL, Archiprêtre de la Cathédrale, en présence de plus d'une centaine de personnes, camarades et membres de leur famille, et des autorités civiles et militaires locales.

Puis tout le monde se rendit à la Mairie de Strasbourg, où avait lieu à 16 heures une réception officielle où, en l'absence du Maire, M. PFIMLIN empêché, M. MOEDER, Conseiller Municipal, accueillit le Général TURNIER, les membres de La Koumia et leurs familles et les autorités militaires présentes. Dans son discours, M. MOEDER rappela brièvement l'histoire de la ville et, après avoir évoqué la libération de Strasbourg, il ajouta :

« C'est vous, Messieurs, venus du fin fond du Maroc, qui avez permis
« que « Tissu reste dans iode ». Strasbourg vous en remercie. »

Ce à quoi le Général TURNIER, Président de La Koumia, répondit en exprimant les regrets du Général GUILLAUME, empêché par la maladie de se retrouver à Strasbourg au milieu de ses compagnons d'armes et le bonheur qu'il a eu lui-même, de retrouver 25 ans après, le sourire de l'Alsace.

Une gerbe fut déposée ensuite devant le monument aux morts de la ville par les Généraux TURNIER et de SAINT BON, au cours d'une cérémonie déroulée en présence de M. LEGRAIN, chef de cabinet du préfet, du Général PEPIN-LEHALLEUR, de nombreuses personnalités religieuses, civiles et militaires, ainsi que des délégués des anciens combattants dont une vingtaine de porte-drapeau représentant les associations patriotiques. La fanfare du 12^e R.A.B. et un détachement du même régiment rendait les honneurs.

Après l'Assemblée Générale, qui eut lieu de 18 à 19 heures, les membres de La Koumia et leurs familles se retrouvèrent à la réception offerte au Palais du Gouverneur Militaire par le Général HUBLOT, Commandant la 1^{re} Armée Française.

De retour à l'immeuble très moderne de la Société Rhin et Moselle, la plus « Koumia » des Compagnies d'Assurances, les congressistes purent visiter le musée du souvenir installé par la section de Strasbourg ainsi que la reconstitution d'un bureau des A.I. qui rappela à beaucoup de mémorables souvenirs.

Puis, à 21 heures, ce fut le dîner traditionnel qui eut lieu dans une ambiance très alsacienne au restaurant d'entreprise de la Société Rhin et Moselle.

Accueillis à partir de 20 heures par de charmantes Alsaciennes en costume traditionnel, les membres de La Koumia et leurs familles entouraient la table d'honneur à laquelle se trouvaient, outre les Généraux TURNIER, de SAINT BON, AUNIS, FEAUGAS et leurs épouses, le Général MASSIET DU BIEST, Monseigneur SOURIS, le Président et Madame LEONET, M. Pierre LYAUTEY et les invités de l'Association : le Général PEPIN-LEHALLEUR, commandant la 42^e Division Militaire et représentant le Gouverneur Militaire de Strasbourg, le Chanoine BOCKEL, Archiprêtre de la Cathédrale, M. MOEDER, Conseiller Municipal, représentant le Maire de Strasbourg, le Commandant de MANHEULLE, du Cabinet du Gouverneur de Strasbourg et M. FICHET, du Cabinet du Maire de Strasbourg.

En tout, 180 personnes firent honneur au menu, arrosé bien entendu de vins d'Alsace, parmi lesquelles nous citons au hasard M. et Mme ALBY, M. et Mme Jacques AUGARDE, le Colonel et Madame BEL MADANI, Madame BRAULT-CHANOINE, le Commandant CROCHARD, M. et Mme BOISNARD, M. et Mme BUAN, M. de CHAUNAC-LANZAC, le Colonel et Mme d'ELISSAGARAY, le Colonel et Mme ESPEISSE, le colonel et Mme JACQUINET, le Colonel et Mme JENNY, M. et Mme LEPINE, le Colonel et Mme LUCASSEAU, le Capitaine et Mme NAZE, Madame PHILIMORE, le Colonel et Mme RIAUCOU, M. ROUSTAN, Mme de SPARRE, le Colonel TIVOLLE, M. et Mme TROUILLARD, le Colonel WARTEL, le Colonel LE PAGE, Madame BAUD, le Colonel CARRERE, Maître REVEILLAUD, etc... etc...

Après le repas, eût lieu une soirée dansante et chacun s'en alla prendre un repos bien gagné et des forces pour ceux qui participeraient le lendemain à l'excursion prévue dans les Vosges.



Malgré le temps maussade, nombreux furent ceux qui se rendirent le dimanche 17 mai, soit dans les cars mis à leur disposition, soit en voitures particulières, à la cérémonie qui eût lieu à 11 heures à la Croix des Moinats, organisée, ainsi que le repas qui suivit à La Bresse, par le dévoué Président de la Section des Vosges, notre ami Georges FEUILLARD. Après le lever des couleurs, le dépôt d'une gerbe et une minute de profond recueillement terminée par une vibrante Marseillaise exécutée par la musique de Planais, le Général de SAINT BON prononça l'allocution suivante :

Allocution prononcée par

le Général de Saint-Bon
Président d'Honneur de la Koumia,

le 17 Mai 1970
au Monument de la Croix des Moinats

Monsieur le Représentant du Préfet des Vosges,
Monseigneur,
Messieurs les Maires de la Région,
Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Camarades,

Le Général TURNIER vous a exposé hier les raisons pour lesquelles l'Association de La Koumia qui regroupe des Anciens des Affaires indigènes et des Goums avait organisé sa réunion annuelle à Strasbourg.

Nous avons estimé que venant dans l'Est de la France, nous devons prolonger cette réunion par un pèlerinage au monument de la Croix des Moinats qui a été érigé en 1954 à la mémoire des 1.745 officiers, sous-officiers et goumiers, morts au Champ d'Honneur au cours des combats pour la libération de notre pays.

Nous considérons ce monument comme notre deuxième Haut-Lieu après le château de Montsoreau en Touraine où sont pieusement conservés tous les souvenirs de la pacification du Maroc.

Je regrette que le Général GUILLAUME ne puisse être des nôtres. Il vous aurait fait revivre intensément tous les combats livrés dans la Région par le 3° D.I.A. dont il était alors le chef prestigieux.

Je voudrais tout simplement rappeler que ce monument symbolise les nombreux combats livrés par les goums marocains au cours de la campagne de France.

Ces goums sont encadrés par des officiers et sous-officiers français mais sont formés, en majorité, de marocains qui n'ont pas hésité à partir de leur pays, comme volontaires, pour suivre sur un autre continent inconnu d'eux des chefs en qui ils avaient entière confiance et auxquels ils donneront maintes preuves de leur dévouement.

Après la libération rapide de la Corse et la magnifique campagne d'Italie, les goums débarquent à l'île d'Elbe et dans le Midi de la France. Ils prennent une part active à la libération de Marseille le 26 août 1944 et à la défense des Alpes.

Dès le début d'octobre 1944, les 2° et 3° groupes de Tabors, respectivement sous les ordres des Colonels de LATOUR et MASSIET du BIEST, sont engagés dans les hautes vallées de la Moselle et de la Moselotte. Ils participent à la libération de Cornimont, s'emparent de Thiéfosse et du Haut du Roc et brisent de violentes contre-attaques allemandes sur le Rondfeing.

Ultérieurement le 1^{er} groupe de Tabors, commandé par le Colonel LEBLANC, progresse sur la ligne de crête entre la Thur et la Doller et enlève le Stiefropf.

Partout les goums ont en face d'eux un adversaire opiniâtre qui défend le terrain pied à pied et nous inflige des pertes sévères.

De plus, l'hiver devient très rigoureux et il faut se battre dans la boue, sous la pluie et dans la neige.

En novembre, Strasbourg est enlevé par le Général LECLERC et sa 2^e D.B. et Mulhouse par les éléments de la 1^{re} armée sous l'impulsion du Général de LATTRE. La moitié de l'Alsace est libérée. Mais la partie centrale protégée par la ligne des crêtes la plus haute des Vosges résiste et nos goumiers doivent continuer à se battre par un froid glacial en forêt et sur les sommets pour grignoter la défense ennemie et ce n'est que le 2 février 1945 que nos troupes entreront à Colmar.

Nos goums, après avoir participé à la défense de Strasbourg, renforcés par le 4^e groupe de tabors, commandé par le Colonel PARLANGE, traversent la ligne Siegfried et poursuivent les troupes ennemies jusqu'à Stuttgart et en Forêt Noire.

Voici en quelques mots la magnifique épopée à laquelle nous sommes fiers d'avoir participé.

Je voudrais profiter de cette cérémonie pour rendre hommage aux vaillantes populations vosgiennes qui ont tant souffert pendant ce dur hiver de 1944 : otages fusillés ou emmenés en déportation, nombreuses fermes brûlées, soit en représailles, soit pour empêcher nos troupes de s'y abriter, cités entières détruites comme Gérardmer et La Bresse que d'ici nous avons vu flamber pendant de longues nuits tragiques.

Nous gardons un excellent souvenir du chaleureux accueil que nous avons reçu de ces populations.

C'était d'autant plus méritoire de nous bien recevoir qu'en général notre arrivée dans un village entraînait en contre-partie de violents bombardements d'Artillerie ennemie.

Personnellement, j'aurai une pensée particulière pour toutes les attentions dont nous avons été l'objet de la part des habitants de Planois où l'Etat Major du 3^e G.T.M. a séjourné un certain temps.

Notre reconnaissance va également à tous ceux qui prennent soin de ce Monument et à notre ami FEUILLARD qui par son dynamisme maintient intact le souvenir des goums dans cette région.

Je pense que ce genre de manifestation qui rappelle les liens unissant l'Armée et les populations civiles est particulièrement utile dans les temps que nous vivons où souvent, par une fausse pudeur, on n'ose plus parler ni dans les Familles, ni dans les Ecoles, ni à l'Eglise, de ce patriotisme qui est cependant et restera le ciment des nations.

Que ce monument rappelle aux jeunes générations qui passeront par ce col que leurs aînés n'ont pas hésité à faire le sacrifice de leur vie pour leur pays, donnant ainsi la meilleure preuve que pour eux le patriotisme n'était pas un vain mot !

*
**

Au premier rang de la foule recueillie et au milieu des camarades de La Koumia et de leurs familles, on pouvait remarquer M. NOTEBAERT, représentant le Préfet des Vosges, le Capitaine PETITJEAN, Commandant la Gendarmerie de Remiremont et de nombreux Présidents ou représentants d'associations patriotiques locales.

La cérémonie terminée, le cortège se retrouva pour déjeuner à quelques kilomètres de là, à La Bresse, dans une ambiance de chaude camaraderie qui faisait échec au mauvais temps, lequel s'accrochait sur les Vosges.

Puis ce fut le retour à Strasbourg par le Lac Blanc, le Lac Noir, le Col du Bonhomme, Kaysersberg et la fin de ces deux journées bien remplies, qui laisseront à tous les présents un souvenir durable du Congrès de La Koumia. Que le Président LEONET ainsi que son équipe et le Président FEUILLARD en soient encore chaleureusement remerciés.

IN MEMORIAM

Le Général d'HAUTEVILLE

Le 19 février 1970, décédait au château de la Brosse, en Touraine, le Général de Division d'HAUTEVILLE qui restera une des figures légendaires de la pacification du Sud-Marocain.

Ceux qui ont eu le privilège de le connaître n'oublieront jamais son allure de grand seigneur, sa haute stature, sa franche poignée de main, son regard clair et profond, ainsi que ses mots à l'emporte-pièce parfois redoutés de ses chefs.

Issu d'une Famille de militaires, il est né le 5 septembre 1895 à Melun où son Père, officier de cavalerie, est en garnison.

Dès son plus jeune âge, il se destine à la carrière des Armes. Il fait partie de cette jeunesse ardente dont l'idéal est d'effacer la défaite de 1870 et de reprendre l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne.

En août 1914, dès la déclaration de guerre, sans attendre le résultat du concours d'entrée à Saint-Cyr qu'il vient de passer, il s'engage au 111^e Régiment d'Infanterie.

Quelques jours après l'arrivée à son Corps, bien que n'ayant encore aucun entraînement physique, il demande à rejoindre le régiment qui se bat dans le Nord de la France. Et c'est comme simple fantassin qu'il fait ses premières armes pendant la si rude retraite sur la Marne marquée par les étapes à pied, de plus de 40 km par jour.

Il apprend dans les tranchées qu'il a été admis à Saint-Cyr et rejoint ses Camarades pour effectuer un stage de quelques mois à l'Ecole Spéciale Militaire.

En décembre 1914, il est affecté comme sous-lieutenant au 1^{er} Zouaves. Il se révèle de suite, un chef calme, avisé, courageux au feu et ménager du sang de ses hommes.

Quand sonne l'Armistice, sa conduite particulièrement héroïque pendant toute la campagne lui vaut d'être à 23 ans : Capitaine, Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de huit citations, dont quatre à l'ordre de l'Armée.

Ces titres le désignent pour faire partie de la Garde du Drapeau de sa promotion de la Grande Revanche.

La guerre terminée, le Capitaine d'HAUTEVILLE écarte délibérément la possibilité de mener une vie monotone de garnison et se sent attiré par le Maroc.

Il est affecté comme volontaire en 1920 au service des Renseignements. Il fera le reste de sa carrière au Maroc, à l'exception d'un temps de commandement à la tête d'un bataillon du 3^e R.T.M., à Saint-Dié de 1935 à 1938.

Ses débuts marocains sont jalonnés par les postes d'Outat-el-Hadj, des Ait-Youssi, de Midelt et de Missour où sa vaillante conduite dans les opérations en bordure de la dissidence lui vaut deux citations à l'ordre de la division.

A partir de 1927, il se spécialise dans le sud-marocain où il sert successivement comme chef de bureau du territoire d'Agadir, Commandant l'annexe d'Imintanout, Commandant le Cercle de Taroudant, Commandant la région d'Agadir et des Confins et enfin Commandant la région de Marrakech.

Il s'intéresse aux population berbères du Grand et de l'Anti-Atlas. Il noue des amitiés avec les Caïds et Pachas en particulier avec le Lieutenant-Colonel el HADJ bel Madani ben Hayyoun, Pacha d'Agadir et son excellence El HADJ Thami el Glaoui, Pacha de Marrakech.

Par sa connaissance approfondie du pays et de ses habitants, il coopère d'une manière déterminante à la pacification de plusieurs tribus comme les Ida ou Tanan, les Seksaoua...

Dès la pacification terminée, c'est avec un dynamisme qu'il met ces régions en valeur prenant un soin tout particulier à l'organisation de la justice berbère.

Il veille à ce que chaque poste ou bureau soit doté d'archives simples et pratiques permettant au nouvel arrivant d'être rapidement au courant de ses fonctions et de ne pas perdre un temps précieux à tenter des expériences qui ont déjà échoué avec les prédécesseurs...

Il se penche également sur les problèmes, si importants pour l'avenir, de l'évolution de la jeunesse marocaine et accepte volontier de commander de 1941 à 1943, l'Ecole des Elèves officiers marocains de Dar el Beida.

Puis, petit à petit, le climat politique du Maroc se dégrade et les dernières années du Général à Marrakech sont assombries par les premiers attentats terroristes. Il est lui-même grièvement blessé le dimanche 20 juin 1954 place Djemaa el Fna alors qu'il se rend à la chapelle de la Médina.

Avec l'aide du Pacha de Marrakech il s'efforce de mater l'activité de cette cellule terroriste qui finira par être démantelée.

Mais l'heure de la retraite approche et lorsque en 1955 le Général d'HAUTEVILLE quitte définitivement le Maroc, nous avons l'impression que son départ sonne aussi le glas de la présence française dans ce pays...

Il s'installe alors au château de la Brosse et accepte les charges de Maire de sa commune de Saint-Laurent en Gatine, ayant la possibilité de continuer ainsi à exercer ses qualités exceptionnelles d'Administrateur.

Le Gouvernement l'élève à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur, hommage bien mérité par ses magnifiques états de service : 3 blessures et 12 citations.

Il vit à la Brosse avec la même simplicité qu'au Maroc. Il se tient en dehors de toutes les activités politiques. Il reçoit cordialement les nombreux amis qui vont lui rendre visite.

Nous avons eu le plaisir de le voir, malheureusement pour la dernière fois, il y a un an le 14 juin 1969 à la réunion de la Koumia au château de Montsoreau, quelques semaines plus tard, il était atteint de la maladie qui devait l'enlever.

Nous avons du mal à réaliser que ce chef qui rayonnait de vie n'est plus.

Son souvenir restera gravé d'une manière inaltérable dans le cœur de ceux qui ont eu l'honneur de servir sous ses ordres.

Il était doué d'un ensemble de qualités que l'on trouve rarement réunies.

Intelligence vive et profonde qui en face d'un problème savait de suite en extraire l'essentiel et traduire sa décision en ordres clairs et précis.

Culture très vaste, fruit de la lecture et de la réflexion.

Caractère d'une extrême droiture faisant fi des intrigues et du conformisme.

Extérieur un peu rude mais qui cachait des sentiments profonds de fidélité envers ses amis.

Ayant un sens inné du commandement et de l'autorité, qualités qui se font malheureusement de plus en plus rares, il était un de ces chefs prestigieux sous lequel on aimait servir, auquel on faisait entière confiance et que l'on suivait avec passion.

Que Madame d'HAUTEVILLE et ses enfants, ainsi que les Colonels Jacques et Christian d'HAUTEVILLE, anciens marocains eux aussi, veuillent bien trouver dans ces lignes l'hommage de la profonde sympathie de la Koumia.

Général de SAINT-BON.

Le Colonel Jacques WEYGAND

C'est avec tristesse que nous avons appris la mort de notre camarade des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc, le Colonel Jacques WEYGAND, décédé subitement à Cannes le 4 mai 1970.

Il était né le 26 mai 1905 à Saumur, où son père était instructeur, il fit de brillantes études qui le conduisirent à Saint-Cyr et à Saumur. Il fut affecté au 1^{er} Régiment étranger de Cavalerie dans le Sud-Marocain. Il commanda successivement différents goums et groupe de partisans et fut affecté aux Affaires Indigènes du Maroc.

Au moment où le Général WEYGAND fut, à la demande des nazis, relevé de son commandement en Afrique du Nord, il lui fut précisé qu'il lui était interdit de continuer à servir en Afrique du Nord la police française l'ayant fiché comme agent gaulliste et sympathisant de l'Angleterre.

Etant au Maroc, il avait publié deux livres qui eurent un franc succès : « Légionnaire » et « Goumier de l'Atlas ».

De retour en France, il publia « Le rôle du Général WEYGAND », qui ne fut édité qu'en langue anglaise.

S'était fixé à Cannes, le Colonel Jacques WEYGAND avait consacré ses loisirs à la rédaction d'un important ouvrage : « WEYGAND, Mon Père », publié chez Flammarion, œuvre abondamment illustrée et contenant de nombreux documents inédits, qui contribueront à lui assurer, tant en France qu'à l'étranger une grande diffusion.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 8 mai en l'église Notre-Dame des Ponts à Cannes-La Bocca, en présence d'une nombreuse affluence.

Parmi les personnalités présentes, on notait : M. Olivier GISCARD d'ESTAING, député de la circonscription, M^e VOUILLON, Maire, le Docteur BONHOMME, Premier Adjoint, le Général DURAND, Président de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur, le Colonel CHAPOUTHIER, Président de l'Association Nationale des Officiers de Réserve, Section de Cannes, le Colonel PIQUART, le Colonel PARLANGE, le Colonel BRECHON, Président du Groupement des Anciens Cavaliers, M. PIERANGELI, Préfet Honoraire, le Commandant BLAIS, Président des Anciens Combattants interalliés, M. REYMOND, Président de la 15^e Section des Mé-

dailles Militaires, représentant M. Marc RICHE, Président National, Madame RAYBAUD, représentant le Sénateur RAYBAUD, M^e MONTEIL, le Comte et la Comtesse de LIMBURG STIRUM, M. GRENET, Président de l'Union des Evadés de Guerre.

Le Chanoine CŒURET prononça un fervent éloge du défunt avant de donner l'absoute.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de l'Abadie, à Cannes-la-Bocca.

Le Général TURNIER, Président de la Koumia, les membres du bureau et tous les membres de notre Association des Anciens des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc, adressent à Madame Jacques WEYGAND sa veuve, à son frère, Monsieur Edouard WEYGAND et à leur famille l'expression de leurs plus vives condoléances.

Commandant G. CROCHARD.

Le Lieutenant-Colonel Marcel ARNEMANN

Le Lieutenant-Colonel ARNEMANN, un ancien des Goums et du Service des Renseignements du Maroc, est décédé le 1^{er} avril 1970 à l'Hôpital Militaire du Val de Grâce, à Paris.

Il souffrait, depuis plus de cinq ans, d'une cruelle et impitoyable maladie qu'il supportait avec la résignation d'un chrétien et le courage d'un soldat.

Durant son long calvaire, il reçut de nombreuses visites de Madame la Maréchale Leclerc de Hauteclouque, de M. l'Abbé Cordier, Curé du Perreux, ancien aumônier de la 2^e D.B., de Mlle Billard, Assistance Sociale de la 2^e D.B. et du Directeur de l'Association, du Général Gribus.

Deux amis de longue date, M. André Lothéal, Président-Directeur Général de Sociétés et le Commandant Georges Crochard l'ont, durant les trois derniers mois, assisté journellement.

La levée du corps et la bénédiction religieuse ont eu lieu le lundi 6 avril au Val de Grâce, en présence de Madame la Maréchale Leclerc de Hauteclouque, venu tout exprès de la Somme pour honorer la mémoire d'un des plus brillants officiers du Général Leclerc.

Une délégation de la 2^e D.B. avec fanion assistait à la cérémonie.

Le Général Rouvillois, son chef et compagnon d'armes était venu spécialement de l'Orne.

Le Général Gribus, son compagnon du Tchad, en clinique, s'était excusé.

La Koumia avait envoyé une délégation : le Colonel André Jouhaud représentait le Général d'Armée Guillaume, le Commandant G. Crochard, représentait le Général Turnier, Président de l'Association des Anciens des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc.

Conformément au désir de notre camarade, il n'y avait ni fleurs, ni couronnes, mais parmi les assistants attristés, il y avait de beaux yeux qui pleuraient silencieusement.

L'inhumation eut lieu le mardi 7 avril au cimetière de Saint-Chamas, sa ville natale, dans le caveau de famille, en présence des membres de sa famille et d'amis.

La 2^e D.B. de Marseille et des Bouches-du-Rhône était représentée par le Président local, le Commandant Busuttil et M. Kokelaere, membre du bureau, porte-drapeau.

Engagé volontaire de la guerre 1914-1918, il est deux fois cité. En 1918, il entre à Saint-Cyr ; en 1919, il demande à servir au Maroc et est affecté au Service des Renseignements. Il commande un Goum à cheval et bientôt, divers Goums-mixtes marocains. Il est grièvement blessé au combat de Teroual en 1925, à la tête d'un groupement de goumiers et de partisans

En 1941, il est affecté au Régiment de Spahis Soudannais au Tchad. En 1944, il est affecté à l'Etat-Major de la 2^e D.B. du Général Leblanc, qu'il rejoint en Angleterre ; il le suit en Normandie. Il prend part à la libération de Paris et suit la 2^e D.B. jusqu'à Strasbourg.

En 1945, il est affecté en Syrie où il commande un groupe d'escadrons de Tcherkess.

En 1947, il est sur sa demande, dégagé des cadres de l'armée.

Il était Lieutenant-Colonel et Commandeur de la Légion d'Honneur. Il avait mérité 2 citations durant la guerre 1914-1918, 2 palmes et 1 étoile pour ses campagnes en T.O.E., 2 palmes et 1 étoile durant la campagne 1939-1945.

Tous ses anciens chefs et camarades de la Koumia conserveront de lui le souvenir d'un valeureux officier et d'un excellent camarade.

G. CROCHARD.

Le Commandant POTELLE

Le Chef de bataillon POTELLE Roger est décédé le 10 avril 1970 à Bourg-en-Bresse à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 52 ans et avait pris sa retraite en 1968.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Bourg le 13 avril 1970 à 14 heures.

Les Associations d'Anciens combattants, de la Légion d'Honneur, des Anciens tirailleurs, assistaient à la cérémonie où se pressait une grande affluence. POTELLE et sa famille sont originaire de Bourg où ils sont très connus.

La Koumia était représentée par le Chef d'escadron VERIE, MM. SAINTAIN de Besançon, BERAUD vétéran des goums, GIRAUD ancien du 1^{er} G.T.M. et CORBELIN, de Bourg. Une gerbe avait été déposée et les condoléances furent présentées au nom de la Koumia par le Commandant VERIE qui représentait le Colonel Le PAGE empêché.

Officier de la Légion d'Honneur, titulaire des Croix de Guerre 39-45 et des T.O.E. et de la Valeur Militaire, POTELLE avait fait les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne avec SAINTAIN et VERIE au 5^e Tabor (4^e G.T.M.).

C'est en Indochine où il commandait le 78^e Goum (8^e Tabor) qu'il contracta la maladie qui devait l'emporter, après de longues souffrances. Il fit pendant plus de deux ans, des séjours dans les hôpitaux et dans un sanatorium.

Il avait néanmoins participé aux opérations de l'Algérie où il servit dans un régiment de Tirailleurs.

Au moment de sa retraite il commandait l'Annexe du Centre Mobilisateur de Bourg.

A sa veuve et à ses enfants, notre regretté camarade laisse cinq enfants, dont deux sont encore au lycée, La Koumia présente ses condoléances douloureusement attristées.

Madame POTELLE réside, 35, avenue Maginot à Bourg-en-Bresse (01).
Section de Lyon.

Madame JOUIN

■

Le Colonel Yves JOUIN, membre du Conseil d'Administration de notre Association, Président de la Section de Paris, vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son épouse, après une longue maladie.

Madame JOUIN (Agrégée de Grec, professeur, poète et journaliste) était connue, dans le monde des Lettres, sous le nom d'Edith MORA. Elle laisse une enfant d'une dizaine d'années, aux bons soins de son mari.

Tous ceux qui l'ont connue au Maroc, où elle avait appris rapidement le berbère, et à Paris, conserveront le souvenir de cette jeune femme, élégante et fine, d'une rare distinction, aussi érudite que simple et modeste.

Elle avait publié deux livres, qui eurent un succès flatteur :

« Sappho » — Histoire d'un poète — chez Flammarion et
« François de la Rochefoucauld », chez Seghers.

Elle avait reçu en 1964 le Prix de la Critique de poésie.

L'inhumation eût lieu le vendredi 17 avril.

Le Général TURNIER, Président de la Koumia, et Madame TURNIER, le Général de SAINT-BON, Madame BRAULT-CHANOINE, Mademoiselle France GEORGES, le Commandant G. CROCHARD représentant le Général d'Armée GUILLAUME, le Colonel et Madame MAC-CARTHY, le Colonel BERTRAND de Sèze, M. André MARDINI, M. RAULT, M. Louis ROUSTAN, tous membres de notre Association, avaient tenu à présenter leurs condoléances les plus émues au Colonel JOUIN.

Une importante délégation du Service Historique de l'Armée, ainsi qu'une délégation du Ministère de la Guerre — le Colonel JOUIN est actuellement Directeur de la Revue Historique de l'Armée — et de nombreux Amis étaient venus assurer le Colonel JOUIN de leurs sympathies attristées.

G. CROCHARD.

La Vie des Sections

PARIS

LA MESSE A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL D'HAUTEVILLE

Le samedi 6 juin 1970 à 9 heures, avait lieu en la Chapelle de l'Ecole Militaire une messe à la mémoire du Général d'HAUTEVILLE, Ancien Chef de la Région de Marrakech, décédé le 12 février dernier.

Les camarades de la région parisienne assistaient nombreux à cette messe.

Autour des membres de la famille du Général d'HAUTEVILLE, nous avons relevé notamment la présence du Général TURNIER, Président de la Koumia, des Généraux MASSIET DU BIEST, PARTIOT, LECOMTE, SPILMANN, de LA RUELE, des Colonels GUIGNOT, PICARDAT, VAUTREY, TOKADZE, du Contrôleur civil HARDY, du Payeur AUGÉ.

Une centaine de personnes assistaient à cette cérémonie. De nombreux camarades qui n'avaient pu venir, avaient adressé des lettres d'excuses et de regrets.



SUD-OUEST

VIE DE LA SECTION

Période du 1^{er} janvier au 31 mai 1970

Les Pyrénées-Atlantiques ont été le siège de diverses manifestations auxquelles sont, en particulier, participé Béarnais, Basques, Landais, Gascons et Bigourdans, grâce au dynamisme du Capitaine NAZE, qui de Soumoulou, tout proche de Pau, règne sur les départements voisins de la frontière Espagnole et du Golfe de Gascogne.

C'est ainsi que successivement ont été organisées par ses soins, deux manifestations groupant l'une et l'autre de nombreux camarades accompagnés de leur épouse, le 10 janvier et le 22 mars.

Vin d'honneur du 10 janvier 1970.

A Pau, l'année 1970 a débuté au « Jurançon ».

Quoi de mieux, en Béarn, qu'un agréable Jurançon aimable au palais pour bien commencer une nouvelle année ? Selon la légende, « Nousté Henric », le Vert-Galant Bien-Aimé, n'a-t-il pas vu le jour et commencé sa vie en appréciant quelques gouttes de ce précieux élixir qui entretient

la jeunesse et la gaieté dans le cœur de ses fidèles dégustateurs... Nous gageons que c'est ce malicieux Jurançon qui conserve à nos deux doyens des Goums : le Capitaine DURAND et le « Père » GARRY, cette verdure que nous nous plaisons à constater chez eux. Aussi, souhaitons-nous que celui bu à leurs santés le samedi 10 janvier contribue, avec tous nos vœux, à maintenir chez nos deux grands anciens, une excellente condition physique.

C'est le Casino de Pau, face à ces historiques côteaux ensoleillés où le Jurançon s'élabore, profilant leurs masses de verdure sur la chaîne de nos majestueuses Pyrénées enneigées, que les membres de la Section du Sud-Ouest résidant à Pau et dans sa région, avaient choisi pour se retrouver en ce début d'année.

Réunion fort sympathique, marquée encore par de nouvelles « retrouvailles » remplies de mâles évocations d'où ne subsistent le plus souvent que des souvenirs heureux et combien amicaux. Une invitation écrite ou téléphoné avait été adressée à chacun des 29 membres de la Koumia et à ses amis résidant à Pau et sa banlieue dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, et parmi lesquels nous incorporons, comme toujours, nos très excellents camarades Tarbais, des Hautes-Pyrénées toutes proches.

Le Capitaine NAZE et Madame, arrivés les premiers pour veiller à ce que tout soit en place pour 18 heures, eurent la joie d'accueillir le Commandant POINSOT (Jurançon), nouvellement fixé dans la région, venu en avance sur l'horaire, heureux de renouer physiquement à Pau avec les anciens du Maroc. L'Adjudant-Chef BARTHE (Nousty), était le second à venir lui tenir compagnie à 18 heures précises. Puis, le Colonel d'ELSSAGARAY (Bénac, Hautes-Pyrénées), arrivait à son tour, après un déplacement de 40 kms, ne manquant jamais une réunion. L'Adjudant-Chef MAYSTRE (Lescar) et Madame, toujours aussi entreprenant et actif ravitailleur, puisqu'il continue à ravitailler ses clients (civils cette fois). M. DESCHASEAUX, sympathique Maire de Caubios-Loss. Le Colonel JACQUINET et Mme (Pau), heureux d'accompagner le Colonel JENNY et Mme (Pau), à cette première réunion de l'année. Ces derniers reprenant le contact avec la Koumia et la Section. L'Adjudant-Chef LEBEL et Madame (Pau) qui ne manquent jamais non plus une réunion avec leur jeune fille. Le Commandant BUAN et Mme, fidèles habitués de toutes les manifestations de la Koumia. L'Adjudant DURANTEL et Mme (ex-Mlle Verlot), (Pau), très proches de nous par le souvenir d'un de nos plus glorieux disparus. L'Adjudant-Chef DAROLLES et Mme (Pau), notre benjamin, toujours en activité de service dans la précieuse poussière des archives militaires. M. BENHAMOU et Mme (Pau), prêt à assurer votre déménagement et l'Adjudant-Chef BELLOCCQ (Lescar), avec son agréable accent béarnais.

Certains camarades et amis qui avaient répondu affirmativement à l'invitation, se sont trouvés dans l'obligation de renoncer à cette joie en dernières minutes :

Le Général BARROU et Mme (Pau-Billères), sous la présidence desquels était placé ce petit raout, dans l'obligation d'assister aux obsèques du Général PIQUE-AUBRUN. Mme BOURGEOIS (ex-Mayayo) (Pau), l'ancienne propriétaire des « Cerises » à Sefrou, brusquement malade, regrettant très vivement de ne pouvoir se joindre à nous et retrouver notamment le « Lieutenant » JENNY qui, avec les Lieutenants BISTOS et WINCKEL, formaient pour elle un bien sympathique trio de joyeux clients. L'Adjudant BOURDIEU et Mme (Tarbes), qui conduit une entreprise de décoration et de dorure sur bois, obligé à une liaison commerciale inopinée sur Agen. Le Capitaine DURAND et Mme (Pau), très heureux d'être en bon état de santé pour se rendre à cette réunion proche de son domicile, brusquement empêché par le décès de son frère, le Colonel Lucien DURAND, décédé à l'âge de 89 ans à Lannion. M. et Mme BARRIERE, retenus à Biarritz. M. et Mme PICOULET (Pau), nouvel adhérent à la Koumia où il comptera parmi nos meilleurs amis, radio à la Préfecture de Pau. (Ancien radio du Général PARLANGE dans les Aurès), pris

par un remaniement inattendu du tour de service, désolé de manquer cette « première ».

S'étaient excusés à l'avance :

L'Adjudant-Chef BERARD Joseph (Gelos), handicapé par une surdité quasi-totale. Le Docteur ROCHE, très pris en cette période de grippe. L'Adjudant-Chef FROMENTEAU et Mme (Pau), retenus par des obligations familiales. M. GARRY, qui ne peut conduire de nuit, Mme Vve VERLOT, de service jusqu'à 22 heures à la Préfecture de Pau et n'ayant pu obtenir son remplacement. Le Capitaine GOURDE et Mme (Pau), déjà engagé pour un vernissage du peintre Louis VIDAL, cousin de son épouse, prévu le même soir à la galerie Pétron. Le Commandant MAZERIS (Pau), pris par une réception officielle à l'E.M. de la 25° D.A.P.

N'ont pas donné signes de vie, et par conséquent seront mis à l'amende d'une anisette le 22 mars : Commandant GUYOMAR (Pau). M. le Préfet MORIS (Idron) et le Colonel THEBAULT (Tarbes).

Au cours de ce Vin d'Honneur, le Général SORE, Président de la Section, eut la délicate attention d'adresser à tous les présents ses vœux et ses amitiés, s'associant par fil, depuis Biarritz, au plaisir de tous.

En Béarn, le 13 janvier.

Repas aux Baguettes

Pau, 22 mars 1970.

Les retrouvailles béarnaises ont toujours la résonance poétique et musicale des cloches spécialement conçues pour être attachés au cou des vaches du pays : chacune possède une tonalité différente, perceptible seulement aux oreilles exercées. Leur « tintinnabullement » qui les situe, bien souvent sans les voir, nous parvient parfois de très loin. Répercutés d'écho en écho, leurs sons rustiques meublant harmonieusement le grand silence de la montagne, franchissant d'un bond d'une crête à l'autre les profondes vallées où bouillonnent les gaves, parviennent jusqu'à nous, amortis, portés par la limpidité d'un air d'une pureté incomparable.

Brunes Pyrénées ensorcelantes, évocatrices pour nous des montagnes marocaines, est-ce votre influence secrète qui agit inconsciemment sur nos sens d'anciens galopeurs des sentiers de l'Atlas ?

Comme en Berbérie, au pays des isards l'hospitalité est reine. Pau, capitale du Béarn, invitait donc une nouvelle fois les goumiers du Sud-Ouest, leurs familles et leurs amis, à venir partager le repas de l'amitié, un bol de riz en l'occurrence.

Pour ce faire, les Béarnais proposaient un repas viet-namien. Le dimanche 22 mars, jour des Rameaux, cent convives sur les 104 prévus, très à l'aise dans une des grandes salles à manger du Cercle-Mess des Officiers de l'Ecole des Troupes Aéroportées, pouvaient faire la preuve de leurs talents à manier les baguettes.

Ce fut une réussite.

Il faut dire que les montagnards avaient bien fait les choses. Cela se sentait déjà en empruntant la R.N. 134 où un fléchage noir et blanc signalait aux usagers de la route la bonne direction à prendre pour rejoindre les lieux où la Koumia les conviait.

Dès 11 h. 30, le hall de réception du Cercle s'emplissait peu à peu d'une foule de camarades, d'amis et de connaissances ravis de se revoir

ou de se découvrir. Cette réunion était pour certains encore l'occasion de se retrouver après de longues années ou de se mieux connaître.



Il faut le dire bien haut : la Koumia compte de nombreux amis. Elle en est fière. Il en venait de partout, et le Béarn, ce minuscule royaume si cher au cœur du bon Roi Henry, accueillait dans sa capitale tous les goumiers disponibles des anciennes provinces : de la Guyenne, de la Gascogne, du Comté de Foix et du Languedoc.

La salle du bar était envahie à son tour et boire un Gras d'Alger devenait un problème malgré la rapidité du service.

Le Pays Basque, largement représenté, prêtait spontanément son concours en la personne de Madame EYHARTS, pour vendre des insignes et des porte-clés, tout en permettant aux uns et aux autres de consulter le plan de table, tandis que le Capitaine NAZE (amphytrion et major-dome) essayait le tour de force d'être partout à la fois et d'accueillir les arrivants.

A 13 heures, après la traditionnelle visite du musée des parachutistes, les convives étaient invités à passer à table.



Dans cette belle salle à manger réservée habituellement à l'usage du cadre permanent de l'Ecole, décorée de lumineuse aquarelles du peintre HOURREGUE, d'ombrelles chinoises et d'éventaills indochinois, une magnifique table de 104 couverts était dressée avec beaucoup de goût, embellie de lauriers enrubannés de rouge, aux symboles évocateurs.

A l'entrée, deux superbes gâteaux étaient présentés à la curiosité gourmande des arrivants. L'un portant écrit en caractères chinois la composition du menu ; l'autre orné de l'insigne des Troupes Aéroportées avec son parachute déployé, tous deux offerts par l'Ecole.

Chaque convive disposait d'un livret réalisé en collaboration par les Béarnais, comprenant une couverture cartonnée enrichie d'un dessin à l'encre de Chine, représentant la grande mosquée de Casablanca (œuvre de HOURREGUE, qui exposa « aux Cerises », à Sefrou), et sur l'autre face une Koumia imprimée. A l'intérieur, des feuillets encartés à l'aide d'un fil de laine tressée aux couleurs de notre djellaba de guerre donnaient, avec une citation du Général GUILLAUME, l'annonce d'une tombola au profit des œuvres sociales de la Koumia et la composition du menu. De plus, un imprimé donnant tout le texte du Chant des Tabors, était disposé à côté de chaque couvert.



Le menu suivant avait été proposé à l'appétit des participants :

Soupe Chinoise — Nems — Canard aux pousses de bambou — Riz à l'Orientale — Cœurs de laitues — Plateau de fromages — Corbeille de fruits — Boules de neige — Gâteaux — Café — Vins, rouge, rosé et blanc, de qualité.

Chacun ayant rejoint la place qui lui était réservée, le Capitaine NAZE prenait immédiatement la parole pour souhaiter la bienvenue en Béarn et remercier la nombreuse assistance qui avait répondu à l'invitation vietnamienne des Béarnais.

Texte de l'Allocution prononcée par le Capitaine NAZE

Mon Général,
Messieurs les Officiers Généraux,
Mesdames, Mesdemoiselles,
Mes chers amis, mes chers camarades,

Il n'est pas de bonne règle de commencer un repas par un discours comme hors-d'œuvre : rassurez-vous, mon propos sera bref. Toutefois craignant qu'une allocution prononcée à la fin du repas ne vienne couper l'ambiance d'une fin de banquet animée, je crois préférable de vous exprimer, dès à présent, tout le plaisir ressenti par les Béarnais de la Section Sud-Ouest de la Koumia d'accueillir ici, dans la capitale du Béarn, et dans cette atmosphère militaire qui fut la nôtre pendant de si longues années, une compagnie aussi riche, aussi nombreuse et aussi élégante.

Tout d'abord nous nous devons de remercier le Général PARLANGE, Président d'Honneur de la Koumia en France, le Général SORE, notre actif Président de la Section Sud-Ouest et Madame, le Général BARROU et Madame, qui ont bien voulu nous faire l'honneur de présider cette réunion de camarades et d'amis, et auxquels nous sommes heureux de témoigner notre déferent attachement.

Vous n'ignorez pas qu'une manifestation de ce genre pose des problèmes de tous ordres et que ceux-ci n'auraient pas pu être résolus sans l'obligeance ou la collaboration désintéressées de certaines personnes que je me dois de remercier également :

M. le Colonel ESCARRA, commandant l'Ecole des Troupes Aéroportées, lequel a bien voulu fort obligeamment consentir à mettre les locaux du Cercle-Mess des Officiers de l'Ecole à notre disposition, M. le Commandant DUCRET, représentant ici le Colonel ESCARRA, Officier Directeur du Cercle-Mess qui a veillé, avec une attention toute particulière pour la Koumia, à ce que tout soit parfait, et même plus que parfait.

Notre benjamin des Goums : l'Adjudant-Chef DAROLLES qui nous a permis de réaliser les circulaires d'invitations comprenant chacune trois feuillets ronéotypés comme vous avez pu le constater, ce qui constitue un important travail d'autant plus que chacune d'elle a été tirée à plus de 160 exemplaires étant donné les circonstances particulières qui présidaient à leur diffusion : Assemblée Générale de Strasbourg et Congrès de la III^e D.I.A.

Jean HOURREGUE, maître aquarelliste, qui non seulement a dessiné la couverture du menu que vous avez en main, mais encore, a offert gentiment, sans y être sollicité, une de ses aquarelles du Maroc pour être mise en tombola au profit des Œuvres Sociales de la Koumia. C'est un geste qu'il convenait de souligner.

Mlle Jackye MENTIERES, la charmante secrétaire du Club de Jeunes de Soumoulou, à l'extrême gentillesse de laquelle nous devons la frappe et le tirage des feuillets qui sont encartés dans la couverture cartonnée du menu à l'aide d'un fil de laine symbolisant notre djellaba.

Et enfin, à notre ami BERTUCCI, Gérant du Mess des Officiers, qui s'est littéralement coupé en quatre avec son excellent personnel, pour nous faire plaisir et pour satisfaire l'exigence de clients difficiles et connaisseurs, auxquels il ne faut pas en conter sur la soupe chinoise. De plus, M. BERTUCCI est le Président de l'Amicale Départementale des anciens de cette légendaire Légion Etrangère avec laquelle les goumiers ont toujours entretenu des liens très étroits d'amitié dans toutes les circonstances et sous tous les ciels. J'en citerai pour preuve notamment, ce geste de la célèbre musique et fanfare du 3^e Etranger qui, lorsqu'elle n'était pas employée à la protection des convois sur la funeste RC 4, au

Tonkin, troquant le clairon pour le F.M., nous gratifiait d'un vibrant « Zidou l'Goudem » chaque fois qu'elle avait la possibilité d'offrir du « Boudin » dans les rues de Lang-Son, scandant le Chant des Tabors en s'arrêtant devant le P.C. des Bases Arrières des Tabors dont les Goums étaient en opération, ou implantés tout le long de la frontière de Chine.

Merci donc à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces agapes.

Je ne puis également passer sous silence la présence parmi nous de l'important élément féminin venu rehausser de son charme — et de sa grâce — la qualité déjà remarquable de cette assemblée, contribuant pour une large part à son succès.

— Si je fais volontiers cet éloge, ce n'est pas par flatterie, croyez-le bien. Il est justifié, et vous le savez — car nos compagnes des bons et des mauvais jours ont eu le rare mérite de parvenir, à force de séductions, à captiver nos cœurs, et à accaparer nos esprits, au temps jadis où nous étions d'impénitents coureurs... de bled, et des amants passionnés de notre solitude — et puis — et nous avons l'honneur d'en compter à notre table — certaines n'ont-elles pas fait preuve de bravoure en luttant courageusement à nos côtés ? ou bien, isolées en pleine rébellion, faisant le coup de feu pour défendre chèrement la vie menacée de leurs enfants ? ou bien encore, ayant eu cruellement à souffrir dans leurs chairs en perdant un compagnon de ce grand voyage à deux, tombé glorieusement au cours des campagnes que nous venons de vivre et qui, pour nous, n'ont pris fin qu'avec la perte de notre Algérie.

Et merci également à vous tous, mes chers camarades et mes chers amis de la Koumia, d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

A vous tous qui êtes venus aujourd'hui, parfois d'assez loin, vous retremper dans cette ambiance exceptionnelle où se confrontent chaque fois, tant de souvenirs particuliers à ceux qui ont porté le képi bleu — ou l'émotion se mêle chaque fois à la joie profonde de nous retrouver entre frères d'armes — véritables compagnons extraordinaires d'une prestigieuse épopée. Vous tous qui êtes là, évoquant la magie envoûtante des heures marocaines — depuis les terres noires de la Chaouïa aux pics neigeux de l'Atlas — des riches plaines du Gharb jusqu'aux sables brûlants de l'immensité saharienne, où jeunes Officiers ardents, et sous-Officiers de Goums chevronnés, perdus par petits groupes sur d'inaccessibles pitons ou dans les palmeraies lointaines — des neiges éternelles de l'Ayachi aux palmiers de Tindouf — vous écriviez déjà des pages de gloire pour l'histoire des Goums.

Vous tous, mes chers camarades, qui avez connu au travers des mille misères de la jungle et des rizières inondées, le sourire mélancolique de l'Asie tourmentée... après avoir combattu de la Tunisie au Neckar, en passant par les sanglants combats préfaçant ceux de la Libération de la France, qui devaient nous conduire, comme le dit si joliment le Chant des Tabors « de l'Atlas par delà le Rhin ». ...Glorieuse chevauchée jalonnée de milliers de tombes de nos frères marocains et européens, ensevelis sur place dans la rude djellaba des guerriers berbères ou, plus récemment encore, inhumés sur cette terre africaine où ils étaient revenus, couverts des lauriers de la Victoire, pourchasser la rébellion et rétablir la Paix dans les cœurs. Chers disparus, c'est vers vous que s'en vont en cet instant nos pensées émues.

« Soyez fiers de vos exploits — a écrit le Général GUILLAUME — ils appartiennent à l'Histoire ». Mais comment mieux célébrer qu'entre nous tant de vertus, tant de hauts faits et tant de gloire dans ce monde qui craque, attiré de plus en plus par la passivité d'une égoïste indifférence ? Où le mot vice remplace le mot vertu — où les valeurs morales sont tournées en dérision avec nos emblèmes nationaux — où notre jeunesse troublée et inquiète nous pose des problèmes angoissants...

C'est pourquoi il est toujours si réconfortant de plonger dans la chaude estime de nos réunions. De se retrouver entre soldats, fiers de notre passé, comme aujourd'hui, conservant dans nos cœurs et dans nos âmes, comme en un reliquaire, toujours haute et claire, cette flamme qui brûle en nous et qui, peut-être, servira un jour à rallumer ce flambeau qui s'éteint.

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, pour terminer qu'à vous souhaiter d'avoir un excellent appétit et à vous demander de démontrer votre virtuosité à manier les baguettes.

Un bel élan de générosité.

Puis, l'on passait à la tombola. Une jolie aquarelle du Maître Jean HOURREGUE, d'une valeur de trois cents francs, représentant un quartier de Fès, offerte gracieusement dans cette intention par « Le Peintre des Pyrénées », était mise en tombola au profit des Œuvres Sociales de la Koumia. Le numéro 53, gagnant le tableau, était tiré par la charmante et jeune demoiselle Véronique ALLEGRO.

Etonnante surprise, c'était le Général PARLANGE qui détenait la contrepartie du bon billet, parmi d'autres. Celui-ci, très sportivement, refusait ce lot et demandait à l'organisateur de conserver cette aquarelle pour servir à un autre tirage pour les Œuvres de la Koumia, au cours de la prochaine Assemblée Générale de la Section du Sud-Ouest, le 4 octobre prochain.

Cette tombola devait rapporter 448,— francs, entièrement versés au C.C.P. de la Koumia à Paris.

Café - Liqueurs... et euphorie.

Tout le monde était ensuite invité à prendre le café dans les salons du Cercle où, de nouveau, les serveurs du bar étaient assaillis. Les conversations reprenaient de plus belle, plus hautes d'un demi ton. Puis, les rangs s'éclaircissaient avec l'avancement de l'heure. Certains ayant à faire 200 km de route pour rejoindre leurs pénates...

Chacun se félicitait du succès complet de cette réunion, souhaitant se retrouver plus nombreux encore pour l'Assemblée Générale de la Section prévue pour le 4 octobre et qui tiendra assises au Casino de Pau avec un programme hors du commun, comprenant des intermèdes folkloriques suivis d'un grand bal. Nous souhaitons du reste, d'ores et déjà que cette perspective dégage quelque peu les camarades bordelais et toulousains. Car nous escomptons bien avoir le plaisir de rassembler cette fois plus de 200 participants à ce dégageant qui fera date dans les annales de la Koumia.

Camarades et chers amis, réservez-vous cette journée et notez bien la date : DIMANCHE 4 OCTOBRE.



Parmi les camarades et amis de la Koumia présents, nous avons noté, dans l'ordre des départements : Colonel JACQUINET (Pau) et Mme - Général BARROU (Pau) et Mme - GARRY Léonard (Oloron) et Mme - Capitaine NAZE (Soumoulou) et Mme - CABANNES-NAZE (Soumoulou) et Mme - Général SORE (Biarritz) et Mme - Mme CUSACK (Fille du Général) - M. BEAUCHET-FILLEAU (gendre et fille du Général) et Mme de Pau - M. Paul BARRIERE (Biarritz) et Mme - DAROLLES (Pau) et Mme - BARTHE (Nousty) et Mme - Capitaine EYHARTS (Arcangues) et Mme - Commandant BUAN (Pau) et Mme - RODRIGUEZ (Bayonne) - MARCHE (Anglet), Mme et trois amis - LEBEL (Pau) Mme et Mlle - MAYSTRE (Pau) et Mme - Mme Veuve VERLOT (Pau) - Mme RENEVIER et Mme BUREAU-RIAND (Bayonne) - Colonel JENNY (Pau) et Mme -

Commandant SUBRA (Pau) et Mme nouveaux amis des Goums - M. ALLEGRO (Pau), Mme et trois enfants - M. ODE (Pau) et Mme - M. BARRIAU (Pau), Mme et Mlle - Colonel ELICHIRY (Pau) Mme et Mlle - M. CARSENTI (Pau) et Mme - M. PICOULET (Pau) et Mme nouveaux amis des Goums - DURANTEL-VERLOT (Pau) et Mme - Commandant BERTOT (Anglet) et Mme - Lieutenant ROUBY (Pau) et Mme - Mme Veuve LAMBERT (Soumoulou) veuve du Commandant LAMBERT du III^e G.T.M. - Mlle MENTIERES (Soumoulou) - Mlle MOURA (Espoey) - Maître HOURREGUE (Pontacq) - Commandant DUCRET (Etap de Pau) représentant le Colonel ESCARRA, commandant l'Ecole, et Mme, pour les Pyrénées-Atlantiques.

ZUSCHMIDT (Bourron) et Mme - PERLET (Marmande) et Mme accompagnés de Mme CARDOIS - Capitaine MAIROT (Agen) et Mme - M. PERREAU (Port Ste-Marie) accompagné du Commandant MASSE et de Mme, et de Mme ESQUIROL, pour le Lot-et-Garonne.

Colonel d'ELISSAGARAY (Bénac) et Mme pour les Hautes-Pyrénées.

Commandant ALBY (Toulouse) et Mme - Colonel BORIUS (Toulouse) et son fils de Pau pour la Haute-Garonne.

Général PARLANGE (Pamiers) pour l'Ariège.

HEINIS (La Réole), et Mme et leur petite fille, pour la Gironde.

MANUS (Tarnos) - SIGNEUX (Hossegor) et Mme accompagnés du Capitaine BODIN et Mme, et de Mme Veuve VASLIN de Pau, pour les Landes, nouvelle amie des Goums.

S'étaient excusés : LARROQUE - Capitaine SERVOIN - Mme DEMI-NIERE - GONIN - Lieutenant BOURNAC - Colonel DE BANES-GARDONNE - Commandant GAILLARD - LECUYER - CHAUVEL - Commandant HARMEL - Colonel de KERAUTEM - Colonel de CHASTEIGNER - Colonel POUBLAN - Commandant AYMERIC - Capitaine de ROCHEFORT - Colonel GASCOU - BENAMOU - Colonel TEBault - l'Intendant ARZENO - CABIROL - BERARD - Colonel CABASSY - Docteur ROCHE - Colonel CHAVIGNY - Mme BOURGEOIS ex-MAYAYO - Commandant FELTMANN - ROUX Arsène - DESCHASEAUX - BELLOCQ (accidenté) - Commandant POINSOT - Mme LETOREY - LORiot.

Excusés en dernière minute :

Capitaine LECHAIX (Montauban) et Mme - Capitaine REDERON (Foix) et Mme - M. l'Administrateur HUCHARD - OLIVE (Toulouse) et Mme PERREAU (malade).

En résumé, cette réunion paloise a créé une nouvelle occasion de resserrer un peu plus les liens d'amitié qui unissent déjà tous les anciens des Goums et des A.I., de redécouvrir de vieux camarades et d'en connaître de nouveaux.

Le but était donc pleinement atteint en ce dimanche des Rameaux, jour de liesse pour les Goumiers et pour les Croystants.

Soumoulou, le 25 mars 1970.

Congrès National de l'Amicale des Anciens Combattants de la 3^e D.I.A.

Journée du 2 mai 1970

Cette journée qui se déroula par un temps magnifique, tant à Bayonne qu'à Biarritz, sous la Présidence du Général de MONSABERT fut suivie par environ 150 congressistes de la 3^e D.I.A., auxquels la Section du Sud-

Ouest manifesta son affectueuse sympathie par la présence d'une quinzaine de camarades pour la plupart accompagnés de leur épouse aux diverses cérémonies du jour :

- Messe à la Cathédrale de Bayonne,
- Dépôts de Gerbes aux Monuments aux Morts de Bayonne et Biarritz,
- Vins d'Honneur offerts par les Municipalités des deux villes,
- Assemblée Générale et repas folklorique au Casino Municipal de Biarritz.

Général PARTIOT et Mme (fidèles résidant de la Côte Basque), Général SORE et Mme, Colonel d'ELISSAGARAY et Mme, Lieutenant-Colonel de KERAUTEM, Lieutenant-Colonel FAGALDE, Commandant AYMERIC, Commandant BUAN et Mme, Commandant FELTMANN et Mme, Commandant GAILLARD et Mme (au double titre d'ancien de la 3^e D.I.A. et des Tabors), Commandant PASQUIER et Mme, rentrant d'Espagne et se rendant à Tours, le Chef de Bataillon Honoraire CAMINO, Capitaine NAZE et Mme, Adjudant-Chef MANUS, un des benjamins des Tabors d'Extrême-Orient.

Congrès d'une haute tenue au cours duquel le Général de MONSABERT, dans une forme éblouissante malgré son grand âge, fit revivre la dure et magnifique épopée de la 3^e D.I.A. de l'Italie aux rives du Rhin et du Danube en passant par la Provence, les Vosges et l'Alsace, faisant une part magnifique aux Tabors et au Général GUILLAUME dont l'absence ainsi que celle du Général PARLANGE furent unanimement regrettées.

Les autorités civiles de Bayonne et de Biarritz avec à leur tête M. le Sous-Préfet BOURSEILLER, le Docteur GRENET, Maire de Bayonne, M. Guy PETIT, Sénateur-Maire de Biarritz avaient fort bien fait les choses et surent au cours des deux Vins d'Honneur rendre un hommage particulièrement vibrant aux faits et gestes de la 3^e D.I.A. sans oublier les Tabors Marocains et le Corps Franc POMMIÉS, recruté en grosse partie en Béarn et dans le Pays Basque et baptisé à ce titre en Alsace 49^e R.I. (le régiment de Bayonne).

Réunion du Bureau de la Section - 8 février 1970.

Etaient présents :

Général SORE, Lieutenant-Colonel de KERAUTEM, Commandants AYMERIC, BERTOT, (pour la première fois), FELTMANN et MEGNOU, Capitaines NAZE, LHOSPIED, POTET, ROUGUEUX et son fils, NOBLET, LESBATS, MANUS, LABADIE, SIGNEUX, Docteur CAZAUGADE, RODRIGUEZ, ZUSCHMIDT, PERLET.

Absents excusés :

Commandants BUAN, DUSSAUCY, EYHARTS, Lieutenants-Colonels JENNY, ROUSSEL.

Réunion du Bureau de la Section - 12 avril 1970.

Etaient présents :

Général SORE, Lieutenant-Colonel de KERAUTEM, Commandants AYMERIC et FELTMANN, NAZE, EYHARTS, LESBATS, MANUS, NOBLET, DUSSAUCY, LABADIE, MOHA ou BASSOU (ancien du 65^e Goum - 1^{er} Tabor - 1^{er} G.T.M. en Tunisie, Italie, France et Allemagne).

Absents excusés :

Lieutenant-Colonel FAGALDE, Commandants MEGNOU, SIGNEUX (malade).

NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES

EN GIRONDE :

Il est question du départ dans les Pyrénées-Orientales du Lieutenant-Colonel STEMLER. Nos vœux l'accompagnent dans sa future résidence.

MALZAC, nouvel adhérent, ancien Sergent-Chef au 2° Goum (de 42 à 45) est actuellement Contrôleur, Chef de Section au Commandement des Transmissions de la IV° R.M. à Bordeaux.

HEINIS Michel, ancien caporal-chef du 3° Tabor — 59° Goum de 54 à 56, actuellement gendarme à La Réole adhère à la Koumia.

EN CHARENTE :

Nomination au grade de Colonel de notre camarade le Lieutenant-Colonel MARMARA.

DES LANDES :

Prise de contact avec le Docteur Louis LABADAN, médecin-aspirant au 8° Tabor, qui après dix-sept ans se rappelle avec émotion son séjour aux Ait Issehak et à Kebbab, en tant qu'appelé ayant prolongé son séjour aux derniers jours du Protectorat.

Notre camarade LECUYER a quitté Villenave d'Ornon, pour s'installer définitivement dans les Landes, à Seignosse.

DES PYRENEES-ATLANTIQUES :

Le Commandant POINSOT s'excuse de ne pouvoir assister au Congrès de la 3° D.I.A., les 2 et 3 mai.

Le Capitaine GOURDE a été gravement blessé dans un accident d'auto le 1^{er} avril, ainsi que Madame GOURDE, et un de leurs enfants Michel. Madame VASLIN (Pau), dont le mari a été tué au Maroc, en 1958, adhère à la Section comme amie des Goums. Son frère est le Capitaine BODIN, Président de Rhin et Danube (Landes).

Le Commandant SUBRA, ancien tirailleur marocain, Chef de Bataillon du Génie en retraite qui avait rendu de gros services en Extrême-Orient, au 9° Tabor (de 50 à 52), alors qu'il était à l'annexe du Génie de Tourane, adhère à la Koumia, au titre d'ami des Goums.

Le Commandant BERTOT, goumier et officier d'A.I. de 1943 à 1956, et Officier des Affaires Sahariennes en 1959 et 60, Sous-Préfet de Tindout en 1961, rejoint la section le 8 février 70, à la grande joie de ses camarades.

DANS LE LOT-ET-GARONNE :

Adhésion au titre des amis des Goums de Guy PERREAU, représentant à Saint-Laurent.

AUGER Pierre fait part le 15 février de l'obtention de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945.

DE LA DORDOGNE :

Visite éclair à Pâques du Colonel BERDEGUER et Madame, retour d'une excursion en Pays Basque, rentrant à Périgueux.

DE LA VIENNE :

Bonnes nouvelles de CHARPENTIER qui espère cette année être du repas-popote organisé à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Section.

DE FOIX (Ariège) :

Le Capitaine REDERON, ancien Adjudant-Chef aux Goums de 50 à 56 (43° Goum et G.H.R. - effectifs) adhère à la Koumia.

DU TARN-ET-GARONNE :

Nouvelles de CANTIE, dont la santé et le moral laissent toujours à désirer.

Le Capitaine LECHAIX du Centre Mobilisateur de Montauban, adhère à la Koumia. A appartenu aux Goums de 1943 à 1956.

DE BELLEY (Ain) :

Nouvelles du Colonel l'HERBETTE (le père) aux prises avec de douloureux rhumatismes qui ne l'empêchent pas de se rappeler une magnifique soirée en 1906, au Casino de Biarritz.

DE BEAU SOLEIL (Alpes-Maritimes) :

Très longue lettre du Colonel AUBRY, à la suite du décès du Général PIQUE-AUBRUN, écrivant combien le Général BARROU avait été remarquable dans l'allocution prononcée aux obsèques de l'Ancien Commandant du 3° R.S.M., devenu en fin de carrière, Gouverneur Militaire de Strasbourg.

DU CONGO - BRAZZA :

Souhaits et vœux de MAMMARI, revenu en Afrique.
Visite le 5 mai, de Georges COLOMBANI, ancien du V° Tabor (Italie), fils du Docteur COLOMBANI, toujours colon aux environs de Meknès, à l'Oued Djedida.

CARNET DE LA SECTION

Le Général BARROU et Madame ont fait part du mariage de leur fils : Jean-Marie avec Mademoiselle Dominique BERCHON le 31 mars 1970, à Nay. Le Colonel JACQUINET et le Capitaine NAZE représentaient la Section.

DÉCÈS :

Madame CHADOURNE, épouse du Commandant est décédée le 5 mars 1970, après une longue maladie. Nos camarades THOMASSON et Madame, PERLET et Madame, ZUSCHMIDT et Madame, VERDES représentaient la Section aux obsèques.

Notre camarade MAURY Jean, ancien notaire à Villeneuve-sur-Lot est décédé le 25 mai. Il laisse un fils et deux filles à qui le Président de la Section a pu transmettre les condoléances des camarades. Il était venu à notre réunion de MONT-DE-MARSAN, le 5 octobre dernier, après être resté 45 ans, sans reprendre contact avec les Goums.

Prochaine réunion du Bureau de la Section.

Cette réunion est reportée exceptionnellement au DIMANCHE 21 JUIN.

Assemblée annuelle de la Section.

Elle est fixée au DIMANCHE 4 OCTOBRE prochain ; elle aura lieu au Casino Municipal de Pau. Un repas-popote et une matinée dansante sont prévus.



LYON

LA SANTÉ DE NOTRE GÉNÉRAL

Le Général GUILLAUME, qui était à Divonnes-les-Bains a fait, en fin de cure, alors qu'il ressentait les bienfaits du traitement, un peu d'hématurie. Le médecin conseillant un examen sérieux le Général s'est fait hospitaliser à l'Hôpital Militaire de Lyon, le jeudi 28 mai.

Pris en charge par le Médecin-Colonel FREYRIAT, qui l'avait soigné en 1966 avec le Professeur FELIX, notre vénéré Chef a été examiné « au peigne fin », pour tout dire quelque peu « torturé » pendant plus d'une semaine.

Les examens ne devaient révéler rien de grave, sans doute quelque séquelle de la maladie qui l'avait précédemment amené à l'Hôpital Desgenettes en décembre 1965 ?

Accompagnés au train par le Colonel Le PAGE le Général et Madame GUILLAUME ont réintégré Guillestre le 5 juin.

ACTIVITÉ DE LA SECTION

Le vendredi 13 mars, la section de Lyon tenait sa première réunion de l'année à la Maison du Combattant de la Libération, 12, rue des Capucins, Lyon (1^{er}).

Afin de changer les habitudes le traditionnel couscous fut remplacé par une copieuse choucroute fort appréciée.

Le Colonel Le PAGE ne présidait pas, comme à l'accoutumée, la réunion, il était à Toulon pour assister aux obsèques de son ami le Général GAULTIER (Ancien Commandant de la Légion Etrangère). Le Colonel CHANEY empêché au dernier moment, c'est sous la présidence du Colonel GUERIN que se déroula ce dîner « Koumia ». Etaient présents le Commandant VALO - MM. NOUGUE - GANTET - LEROUX - SERRE - LECLERCQ - MALLIGUE - CLEMENCEAU - LENTI - RAYNAUD - BREMAUD et CORBELIN notre courageux Bressan.

Etaient excusés : le Commandant VERIE. MM. LOUBES - DEKYVERE et DUCLOS.

Notre camarade LEROUX, Directeur d'un Foyer-Hôtel Sonacotra à Veniseux depuis 1961 et qui prend sa retraite, faisait ses adieux. LEROUX est connu de nombreux goumiers particulièrement de ceux de la région de Meknès et du 1^{er} G.T.M. Il fut Officier des détails au 2^e Tabor et quitta l'armée en 1946. Employé à la Société Javel Lacroix à Rabat jusqu'en 1961, il fut jusqu'à son retour en France, trésorier de l'Amicale des Anciens des Goums Marocains.

Il va en juin prochain d'abord réintégrer sa Bretagne natale (10, rue du Havre à Brest - 29 N) et envisage de se retirer ensuite plus près du soleil sur la Côte d'Azur.

La Section de Lyon lui souhaite ainsi qu'à sa famille de bénéficier d'une heureuse retraite.

La Section a été représentée à différentes manifestations le 3 mai aux cérémonies de « Camerone », le 8 mai à celles commémorant la fin de la guerre 1939-45.

Le 7 juin, le Colonel GUERIN assistait, à la chapelle des Missions Africaines au service religieux dédié à la mémoire des Combattants de la Libération morts pour la France, ensuite il recevait aux côtés des

Membres du Comité de la Maison du Combattant de la Libération, le Général LALANDE Gouverneur de Lyon.

Nouvelles des Camarades

Le camarade SERRE a subi une nouvelle intervention chirurgicale le 21 avril. Un doigt de la main droite, qu'on avait cru pouvoir lui conserver l'année dernière, a du être amputé. Après un mois de convalescence il est actuellement en congé. Son état est satisfaisant.

Le Commandant ROCH qui est en retraite à Lyon a subi en mars une grave intervention chirurgicale. Maintenant rétabli il a rejoint sa résidence d'été en Ardèche.

Le Colonel PAULIN, qui a passé tout l'hiver en maison de repos, vient de réintégrer Diémoz (Isère). Il s'absentera la première quinzaine de juillet. Il attend cet été la visite du Lieutenant-Colonel BROCHIER des A.M.M. Celui-ci réside toujours en Algérie, à Mostaganem.

Notre camarade Jean-Jacques BEUCLER Député de la Haute-Saône, Officier de la Légion d'Honneur, ancien du 3^e Tabor en Indochine « Mairindelle » des « Centurions » « Leyrieux » du « Manifeste du Camp n° 1 » marie sa fille Joëlle, le 6 juillet, à Corbenay - (Haute-Saône).

Le mercredi 20 mai, la Section recevait deux de ses membres qui partent à la retraite MM. LEROUX et MARECHAL, tous deux directeurs d'un Foyer-Hôtel pour travailleurs migrants. Nous avons déjà parlé de notre camarade LEROUX dans le compte-rendu de notre réunion du vendredi 13 mars, nous parlerons aujourd'hui de MARECHAL.

Celui-ci est venu aux Goums en 1940. On le trouve d'abord à Tifflet où il sert au 95^e Goum, puis à la mehalla d'Oujda. Dans les rangs des G.M.T. il est adjudant-chef au 78^e Goum (8^e Tabor). Il fait une brillante campagne en Italie, où il est médaillé militaire pour « faits de guerre ».

De retour au Maroc avec l'épaulette, il est affecté à l'encadrement des Makhzens de protection à Mazagan puis à Mokrisset et ensuite à Zoumi. Il termine la carrière militaire Lieutenant au Makhzen mobile de Casablanca.

En retraite en France il travaille dans les bureaux de l'Office des Anciens Combattants à Lyon. En 1965 il entre à l'Altram (Association 1901 sous l'égide du Ministère du Travail) assure la liquidation du Foyer d'Hébergement de la Part-Dieu, et ensuite la gestion du Foyer-Hôtel de cette Association. C'est de là qu'il partira le 1^{er} juin pour une vraie retraite. Il se retire dans l'Ain près de Belley à Bregnier-Cordon, où il a été pressenti pour prendre des responsabilités administratives pour lesquelles nous lui souhaitons plein succès.

MARECHAL est Chevalier de la Légion d'Honneur.

Un coup de fil reçu en fin d'après-midi le même jour nous a valu la présence du Colonel Le CHATELIER de passage à Lyon pour affaires. Celui-ci qui a longtemps servi aux A.I. notamment à Mokrisset, aux Ait Ourir et à Demnat, a fait campagne dans l'Artillerie avec le Colonel Le PAGE au 2^e groupe du 69^e R.A.M. Commandant de Batterie il a été grièvement blessé, en Italie, devant San-Gimignano. Rapatrié sanitaire au Maroc il a repris sa place aux A.I. pour pantoufler quelques années plus tard dans le Secteur privé. Il dirige maintenant une importante firme industrielle au Maroc, à Casablanca, mais il envisage de se retirer un jour, à Annecy où il s'est déjà assuré un toit.

Le repas fut animé, beaucoup de souvenirs évoqués.

On s'abla le champagne en l'honneur des nouveaux retraités. Après que le Colonel Le PAGE leur eût souhaité ainsi qu'à leurs familles une heureuse retraite, LEROUX prit la parole pour remercier les camarades de leur manifestation de sympathie. Il dit aussi sa joie d'avoir pris part à l'Assemblée Générale de Strasbourg et combien celle-ci avait été bien réussie. Il rappela enfin qu'il avait été, pendant plusieurs lustres, tré-

sorier de l'Amicale des Anciens des Goums Marocains, à Rabat, qu'à ce titre il avait été mêlé de près à l'acquisition de Boulouris et il exprima sa peine de voir cette affaire près d'être liquidée...

Assistaient à la réunion :

Outre le Colonel Le PAGE et MM. LEROUX et MARECHAL, MM. les Colonels Le CHATELIER et GUERIN, les Commandants VALO et VERIE, MM. BREMAUD - CLEMENCEAU - DUCLOS - GANTET - LECLERCQ - LENTI - LOUBES - NOUGUE - REYNAUD et SERRE.

S'étaient excusés : MM. DEKYVERE - FLECK - GIRAUD et LAFOUGERE.

UN BEAU MARIAGE « KOUmia » A LYON

Le samedi 13 juin notre camarade le Chef d'Escadrons André VERIE mariait sa troisième fille Marie-Claude.

La cérémonie religieuse, à laquelle « La Koumia » était largement représentée, avait lieu en l'église Saint-Paul, à Lyon (5^e), paroisse où la jeune fille a été élevée. C'est dire l'ambiance chaleureuse de cette cérémonie que rehaussait le brillant concours d'une chorale familiale nombreuse et distinguée.

Le soir Mesdames André VERIE et Dante GRANDI recevaient au Cercle Militaire leurs amis, parmi ceux-ci des anciens goumiers et des collègues du Commandant, de la Maison du Travailleur Etranger.

De nombreux jeunes, amis des nouveaux mariés aimaient la soirée, où la camaraderie militaire se mêlait harmonieusement à l'affabilité lyonnaise. Quelques airs de danses classiques alternaient avec ceux des danses « dans le vent » ce qui permettait aux moins jeunes de s'associer aux joies de Terpsichore.

Ce n'est que tard le soir, après avoir renouvelé des compliments aux parents et représenté des vœux de bonheur aux jeunes époux, qu'on se sépara — plutôt gais...

Parmi la brillante assistance on a noté de nombreux Membres de « La Koumia » : le Colonel et Madame Le PAGE, M. et Mme MARECHAL, M. et Mme SERRE, M. et Mme LECLERCQ, M. et Mme CLEMENCEAU, M. et Mme PEYRE, MM. IZOARD et MATORET.

Nous avons regretté l'absence de M. et Mme Robert SIGNEUX qui sont les grands-parents de la mariée. L'état de santé de notre sympathique camarade qui habite Hossegor ne permettait pas ce long et fatigant voyage. Nous le prions d'accepter l'expression de notre effectueuse sympathie.

15 juin 1970.

LE COLONEL ABESCAT

Nous appartenions tous deux à l'Arme de l'artillerie. Ce qui était assez rare parmi les officiers des Affaires Indigènes. Nous étions de la même promotion 1921-22. A Fontainebleau il partageait sa chambre avec ALAIN qui comme lui, fut, par la suite observateur en avion et, qui fut descendu, à Ouezzane, en 1927, nous étions PARDES et moi à l'étage au-dessus.

Nous devons être réunis quelques années plus tard, au Maroc, au 64^e Régiment d'Artillerie, pendant la guerre du R.I.F. C'est au cours d'un stage au 37^e Régiment d'Aviation, où il effectuait ses heures de vol, qu'il perdit un bras, à la suite d'une tragique méprise. Au cours d'une crise de folie un sénégalais, qui voulait s'en prendre, à un de ses chefs, l'avait blessé en tirant à l'intérieur de la popote.

Je l'accompagnais à sa première sortie de l'Hôpital à Meknès, c'était un dimanche. Nous étions à l'Hôtel Volubilis où l'on dansait. Un moment

je ne le vis plus. Je le retrouvais aux toilettes. Il était en larmes, souffrant d'être pareillement diminué, des suites d'un si lamentable accident. Il devait bientôt reprendre le dessus.

Tandis que je m'engageais dans la carrière A.I. il était rapatrié en France et affecté au 94° R.A.M., à Nice. Ce n'est que plusieurs années plus tard que j'eus de ses nouvelles. Il n'avait pas oublié le Maroc et toujours sous le charme de ce merveilleux pays s'efforçait d'y revenir. C'est alors qu'il demanda à suivre les cours des A.I.

Je devais le joindre à El Kelaa de M'Gouna, en 1937, tandis que j'assurais l'intérim de la circonscription de Ouarzazat. Trois ans plus tard nous étions tous deux à la section politique du Bureau Régional des A.I. Nous ne nous quittions plus, à telle enseigne, qu'on nous surnommait « les frères siamois »... Il fut le parrain de mon fils. Un fait illustre son désintéressement et son esprit de camaraderie. Nous étions tous les deux proposables pour le grade de Chef d'Escadron, tous deux de la même ancienneté. Plus âgé, il demanda, à notre Chef, le Commandant RIBAUT, pour ne pas me barrer de me classer avant lui. Heureusement nous fûmes tous deux inscrits au tableau d'avancement et promus le même jour.

La guerre ne nous sépara pas tout de suite, nous rejoignîmes tous deux le 64° Régiment d'Artillerie à Meknès, mais les artilleurs, qui nous tenaient rigueur de notre long séjour aux A.I. ne marquaient aucun empressement pour nous confier un commandement... ABESCAT perdit patience et réintégra les A.I.

Je le retrouvais dans les Alpes alors que je venais de relever les tabors au commandement du secteur de l'Ubaye. Au cours d'une liaison à Grenoble je devais le revoir pour la dernière fois.

Redoutable honneur pour un artilleur, il avait, à la mort de de COLBERT, pris le commandement du 3° Tabor. C'est au passage de la ligne Siegfried qu'il devait trouver une mort glorieuse.

Après avoir épuisé les objections, ABESCAT est soucieux du sang de ses hommes « On ne jette pas sur du béton des unités comme les nôtres... après une aussi faible action d'artillerie » dit-il au Colonel Le BLANC. Celui-ci rétorque « si on veut prendre la ligne, ABESCAT, il faut bien y aller ». Il répond alors « Mon Colonel, le 3° Tabor passera puisque vous le demandez ».

« La première attaque a été repoussée avec de lourdes pertes. Le Commandant ABESCAT a été tué, quarante goumiers sont hors de combat » (1).

Promu Lieutenant-Colonel, cette promotion ne sortit qu'après sa mort, il fut enterré au cimetière de Cronembourg où il repose maintenant dans le carré militaire.

Cinq ans plus tard, le 3° Tabor était sous mes ordres au G.T.M.E.O. je commémorais l'anniversaire de sa mort à Nacham au cours d'une prise d'arme.

Je remercie vivement la section de Strasbourg d'avoir évoqué son souvenir à l'occasion de l'Assemblée Générale et d'avoir déposé sur sa tombe une gerbe de fleurs à la mémoire de ceux qui sont tombés au cours des campagnes auxquelles ont participé les Goums.

Colonel Le PAGE, 13 juin 1970.

LE GÉNÉRAL LOUIS GAULTIER

Le 11 mars 1970, s'est éteint à Toulon, où il résidait, le Général de Brigade Louis Antoine GAULTIER.

Avec lui disparaît une des figures les plus marquantes de la Légion Etrangère.

(1) Emprunté à « TABOR » ouvrage de notre camarade Jacques AUGARDE.

Né à Guelma le 25 septembre 1898, Louis GAULTIER qui prépare St-Cyr est incorporé en 1917, au 4^e Zouaves. Il fait campagne avec ce régiment et termine la guerre comme aspirant. Il est sous-Lieutenant le 25 mars 1919. Après un stage à Saint-Cyr il est Lieutenant au 16^e Régiment de Tirailleurs.

Le 1^{er} février 1922 il est affecté au 1^{er} Régiment Etranger. Il ne quittera plus, sauf pour quelques mois, durant la deuxième guerre mondiale, la Légion Etrangère.

Après un séjour en Algérie, il sert au Maroc, au 4^e R.E.I., où, Chef d'Annexe des A.I. je l'ai connu, à Irherm (Territoire d'Agadir) à la tête de la 3^e Compagnie. Inscrits tous les deux au Tableau d'avancement pour Capitaine, nous devons parcourir conjointement la dernière étape de la pacification du Maroc. Lui en motorisant la compagnie montée du 4^e Etranger, moi en poursuivant l'action politique.

Sans qu'on sût jamais qui, du sous-verge ou du porteur tirait le plus fort, notre attelage auquel je dois joindre une figure légendaire de la Légion, celle de SCHMULTZER alors Lieutenant, animé d'une saine émulation fit merveille.

Les liens d'affectueuse camaraderie noués à cette époque ne se sont jamais distendus. Je devais retrouver mon ami GAULTIER début 43 alors qu'il était au 2^e Etranger à Meknès, où, j'avais moi-même rejoint le 64^e R.A.A. Je l'avais rencontré plus tard au hasard d'une cure à Vichy, puis l'année dernière au Cercle Militaire de Toulon, à la veille de son hospitalisation à Sainte-Anne.

J'étais allé le voir à l'hôpital, puis chez lui, où conscient du mal qui le minait il attendait stoiquement la fin. Je l'avais vu une dernière fois quelques jours avant sa mort. Malgré l'épuisement de ses forces sa lucidité était entière et il faisait preuve de beaucoup de courage. Nous nous sommes embrassés avec émotion. Hélas je ne devais plus le revoir vivant.

A ses funérailles le 14 mars j'étais à l'église, à côté d'un autre de la Koumia notre camarade le Colonel REYMOND qui fit, au nom des « pieds noirs », son panégyrique.

Succédant au Général FLIPO, GAULTIER qui réunit 28 ans dans les cadres actifs de la Légion, fut jusqu'à sa maladie, Président de la Fédération des Sociétés et des Amicales d'anciens Légionnaires.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire des Croix de Guerre 1914-1918, 1939-1945 et T.O.E. avec onze citations. Il fut deux fois blessé.

Comme l'a écrit « Képi Blanc » « Toute la vie du Général GAULTIER aura été un acte de foi dans la Légion ».

« La Koumia » adresse à Madame GAULTIER et à sa famille l'expression de ses bien sincères condoléances.

Colonel Le PAGE.



MARSEILLE

ACTIVITÉS DU PREMIER TRIMESTRE 1970

Un déjeuner en commun auquel participaient les camarades dont les noms suivent a réuni une trentaine de personnes au Cercle Militaire de Marseille le samedi 21 février 1970. Etaient présents les camarades BUSAC, CHOLLET et Mme, COUDRY et Mme, DELHUMEAU, DUBARRY

et Mme, DUBUS et Mme, FONT et Mme, FOUQUART, Mme la Générale GAUTIER, LABBAT et Mme, LEGER et Mme, LEJARD et Mme, OLIVIER et Mme, RIAUCOU et Mme, ROMMENS et Mme, TIVOLLE, VERLET et Mme.

Le camarade FOUCAUD, de Toulon, qui avait envoyé son accord pour prendre part à ce déjeuner, n'a malheureusement pu être des nôtres, par suite de la grève de la S.N.C.F.

Au dessert, le Colonel RIAUCOU, Président de la section, a transmis aux adhérents marseillais, les souhaits de Noupel An que le Général GUILLAUME et le Général TURNIER lui avaient adressés, en réponse aux vœux que lui-même leur avait envoyés au nom de la section.

Il souhaite également la bienvenue au dernier adhérent de la section, l'Adjudant-Chef FOUQUART, ancien du Goum Hors Rang et du 12^e G.C.A.T. ainsi qu'à l'Adjudant-Chef BUSAC venu de Toulon spécialement pour reprendre contact et regrette l'absence du camarade FOUCAUD, empêché comme il est dit plus haut.

Le Colonel RIAUCOU se fait l'interprète de tous les anciens de La Koumia pour féliciter le Commandant FONT de sa promotion au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite. L'annonce de cette distinction est vivement applaudie par les convives et le Colonel RIAUCOU, à cette occasion, remet une gerbe de fleurs à Madame FONT.

Puis le Président fait part des résultats de sa dernière lettre adressée à tous les camarades de la section, lettre où il les invitait à participer au déjeuner du 21 février et les avisait de la tenue de l'Assemblée Générale de La Koumia à Strasbourg les 16 et 17 mai 1970, en leur rappelant également d'avoir à régler leur cotisation annuelle directement à Paris.

Sur 119 lettres expédiées, il a eu 18 réponses positives pour le déjeuner, 40 réponses négatives pour ce même déjeuner et 15 candidatures — soit environ 25 personnes — pour assister à l'Assemblée Générale de Strasbourg. Il y a donc environ 50 % des camarades qui n'ont pas répondu à la lettre qui leur avait été adressée. Le Président regrette que le pourcentage d'abstentionnistes soit aussi élevé, remarquant d'ailleurs que ce sont presque toujours les mêmes membres qui omettent de répondre (même négativement) aux convocations qui leur sont envoyées.

Pour éviter des correspondances et des frais postaux inutiles, il est décidé de ne plus contacter les adhérents défaillants notoires s'ils ne répondent pas à la prochaine circulaire qui leur sera adressée pour une réunion des membres de la section pendant le 2^e trimestre 1970.

Cette réunion est prévue pour le dimanche 7 juin et aura lieu autour d'un méchoui qui sera préparé au Ranch du Kentucky à Berre l'Etang.

Le Président met aussi les assistants au courant des diverses correspondances relatives à l'Hôtel des Goums à Boulouris et au souci du Conseil d'Administration de rechercher pour cet immeuble le maximum de rentabilité.

Le Président informe également les présents des facilités offertes par la S.N.C.F. pour se rendre à Strasbourg en mai en accordant une réduction de 20 % sur les trajets par voie ferrée et aussi la possibilité de faire retenir des chambres d'hôtel pour les participants par la section Koumia de Strasbourg. Il est entendu que le Président avisera les candidats au voyage par une lettre où il joindra billets de réduction S.N.C.F. et imprimés pour les retenues de chambres, à ceux qui ont manifesté l'intention de se rendre à Strasbourg en mai.

Le Président se charge également d'envoyer la liste de ces participants aux camarades de Strasbourg.

Après les dernières « gibernes » la séparation se faisait vers 16 heures les convives se déclarant satisfaits de cette nouvelle occasion qui leur avait été donnée de se retrouver, d'échanger de vieux souvenirs et de resserrer leurs liens d'amitié.

Le compte-rendu d'activités pour le 1^{er} trimestre 1970, daté du 16 mars, laissait entrevoir quelle serait la vie de la section marseillaise au cours du 2^e trimestre de cette année : la participation à l'Assemblée Générale de La Koumia à Strasbourg en mai et l'organisation d'un méchoui en juin.

Après des échanges de correspondances et de communications téléphoniques, après des désistements et des inscriptions nouvelles, la liste des membres de la section de Marseille participant effectivement à l'Assemblée Générale de notre Association les 16 et 17 mai à Strasbourg s'établissait comme suit : Colonel BRION, Commandant DUBARRY et Mme, Adjudant-Chef FRANCESCHI accompagné de son épouse et de deux invitées, Madame la Générale GAUTIER, Sergent-Chef LABBAT avec 3 personnes, Capitaine LAROUSSE, Cammandant LAVOIGNAT et Madame, Colonel RIAUCOU et Madame, Colonel TIVOLLE, soit une délégation de 18 personnes pour la région marseillaise.

Le camarade GIANNINNELLI a dû se désister au dernier moment par suite de l'attentat dont avait été victime un de ses véhicules, ce qui nécessitait sa présence pour l'enquête de police ouverte à la suite de cette affaire.

A noter également que notre camarade DUBARRY a bien voulu se charger de transporter Madame la Générale GAUTIER de Marseille à Strasbourg et de ramener le Colonel TIVOLLE de Strasbourg à Marseille. Qu'il soit ici remercié de cette marque de camaraderie.

La deuxième manifestation du trimestre a été la mise sur pied d'un méchoui qui s'est dégusté comme prévu le dimanche 7 juin au Ranch du Kentucky à environ 35 kms de Marseille et à 15 kms de Salon. La réussite de cette réunion a été complète puisque les camarades dont les noms suivent avaient répondu « présent » à l'appel du Président, groupant avec leurs familles et leurs invités 93 adultes et 14 enfants. Se sont donc retrouvés le 7 juin les camarades BRION, BURAVANT, BOSI, CARON, CHOLLET, COUDRY, COUFFRANT, CROS, DAVID, DUBARRY, DUBUS, FILHOL, FONT, FRANCESCHI, GIANNINNELLI, GILLES, GLASENER, JALOSZYNSKI, LABBAT, LAFOREST, LAVOIGNAT, MATHIEU, MERLIN, OLIVIER, PERRY, RIAUCOU, ROMMENS, TERUEL, Mme THOUMIRE, TIVOLLE et VERLET.

Le menu qui comportait : brochettes, merguez, méchoui, pommes frites, haricots verts et glace, le tout arrosé au choix des convives de vin rouge ou rosé que chacun allait tirer au tonneau, fut apprécié de tous les assistants. Quelques cavaliers nous firent des exhibitions et des démonstrations de leurs talents équestres au milieu de l'allégresse et de la bonne humeur générales et tous se déclarèrent enchantés de cette journée passée en compagnie de vieux camarades dont certains n'avaient pas hésités à venir de loin pour participer à cette réunion. Il y avait là des anciens venus de Toulon, de Lésignan, de la Drôme et même de l'Ain, démontrant par ce déplacement que les amitiés contractées au Maroc sont toujours aussi vivaces et se défient des distances.

De très nombreux camarades s'étaient excusés de ne pouvoir assister à cette réunion déjà pris par des engagements antérieurs ou par des raisons de famille ou de santé. La liste en est donnée ci-après : ABRASSART, LE BACHELET, BADIE, BARBAIZE, BEAU, BONFILS, BRINES, BUSAC, CHAUVON, CHEVROT, COZETTE, DEBRIL-LOISEAU, DELHUMEAU, DUHOO, FERMAUD, FERRE, FOUCAUD, FOUQUART, FOURNIER, FRANCESCHETTI dit Chaoui, Madame la Générale GAUTIER, GOUMY, HENRY, HONORE, HOOK, HUBERT Roger, IRIART, LANCRENON, LAROUSSE, LAROYENNE, LEGER, LEJARD, Mme LEGOUX, LEROUX, LOIRY, MONTJEAN, MORIN, NICOLET, RAVAL, RE, ROLLAND, Mme SANTONI, SARRAZIN, SETTI, Mme SIRVENT, VITU.

Au cours de son allocution le Président a remercié les assistants d'avoir répondu aussi nombreux à son appel. Il a également remercié les camarades qui, empêchés de venir, ont cependant eu l'amabilité de lui répondre même négativement. Il a mis l'assistance au courant des

délibérations de l'Assemblée Générale en particulier en ce qui concerne l'Hôtel des Goums de Boulouris. Enfin il a communiqué aux camarades présents le projet d'une cérémonie qui doit se dérouler le 4 juillet à Marseille pour le retour d'Indochine des dépouilles de 215 militaires de tous grades et de toutes armes morts au Champ d'Honneur. Le Président devant être absent de Marseille à cette date, La Koumia sera représentée par une délégation de 4 membres avec le fanion de la section.

Cette journée du 7 juin s'est terminée tard dans l'après-midi après que de nombreux camarades aient souhaité que les prochaines rencontres remportent le même succès et la même affluence.

Changements d'adresses :

COZETTE Pierre : Le Parc Montaigne, 1, Square Ampère - 78 - Fontenay-le-Fleury.

FRANCESCHETTI dit Chaoui : Les Lauriers - 06 - Plascassier.

RE Oreste : Les Hauts d'Avignon, 17, Allée des Peupliers - 30 - Ville-neuve-lez-Avignon.

ROLLAND Maurice : 11, rue Professeur Roux - 88 - Epinal.

Carnet Blanc :

Le Capitaine FERRE a fait part au Président du mariage de son fils Gilles avec Mademoiselle Lillian FONTAN. La cérémonie a été célébrée le 30 avril et le Président a adressé ses félicitations et celles de la Section aux nouveaux époux et à notre camarade.



NICE-COTE D'AZUR

Réunion du 18 février 1970 :

Présents : BENOIST, BOUDOUARD, BERTHON, CAILLES, DELUC, GUERMOUCHE, Docteur GUYARD, LACROIX, LANIBOIS, NIVAGGIONI, Monseigneur SOURIS et GUERIN.

Excusés : Général MIQUEL, GILBAIN, MONTGOBERT et AUBERT, toujours au chaud au Maroc.

Service à la mémoire des disparus d'Agadir le 29 février 1970 :

Célébré en l'église Notre Dame par Monseigneur SOURIS ; allocution du Chanoine BOREZEE curé de Notre Dame. Reconnu parmi l'assistance : Colonel LACROIX et Madame, Colonel BENOIST et Madame, Colonel de LAMURE, Amiral SIROUY, ancien commandant de l'Aéro-Navale d'Agadir, Colonel GUERIN et Madame.

Réunion du 18 mars 1970 :

Présents : BENOIST, BERTHON, BURGUET, DENAIN, GILBAIN, Docteur GUYARD, LE ROL, MONTGOBERT, Monseigneur SOURIS et GUERIN.

Excusés : LACROIX, parti le 17 pour Casablanca, AUBERT non rentré, Général MIQUEL rentré dans son Lot.

Nouvel inscrit : LEQUENNE.

Réunion du 15 avril 1970 :

Présents : BENOIST, BERTHON, DENAIN, EUGENE, GUERMOUCHE, GUET, Docteur GUYARD, LANIBOIS, MONTGOBERT, Monseigneur SOURIS et GUERIN.

Excusés : LACROIX et AUBERT, au Maroc, BURGUET (raison familiale) et GILBAIN en pèlerinage aux sources du tantrisme au Thibet, passager nous ayant honoré de sa visite : MATHONIERE.

Réunion du 20 mai 1970 :

Présents : BENOIST, DORANGE, GILBAIN, GUERMOUCHE, Docteur GUYARD, BURGUET, LACROIX, LE ROL, LANIBOIS, PREA, NIVAGGIONI.

Excusés : Monseigneur SOURIS et GUERIN, non encore rentrés de Strasbourg, AUBERT, encore au Maroc.

Décès :

Le Colonel Jacques WEYGAND est décédé subitement le 5 mai ; ses obsèques ont été célébrées le 8 mai à l'église Notre Dame des Pins à Cannes. Les Colonels GUERIN et BENOIST ont prêté à Madame Jacques WEYGAND et à Monsieur Edouard WEYGAND les condoléances de la Koumia et du Général TURNIER.



CORSE

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DU 1^{er} FÉVRIER AU 4 MAI 1970

PREMIER FEVRIER :

Monsieur Jean GRENES, parent du regretté Colonel COMMARET, retiré en Corse, adhère à la Koumia.

15 FEVRIER :

Notre camarade, le Capitaine Xavier COLONNA, de Calvi, fait part du décès à Marseille, de sa mère, Madame Vve COLONNA, âgée de 84 ans. Le Président de la Section Corse a exprimé au Capitaine et à Madame COLONNA les condoléances de la Koumia.

2 MARS :

Le Commandant MARCHETTI-LECA, de passage à Corte, fait une visite de courtoisie à Monsieur MARMEY, Sous-Préfet de l'Arrondissement, fils du Médecin MARMEY, ancien Chef de la Maternité de Rabat, que tous les vieux marocains ont connu.

16 MARS :

Le Président se rend au Col du Teghime, pour constater les dégâts que des « vandales » ont commis au monument élevé à la mémoire de nos Morts de Corse et de l'île d'Elbe.

17 MARS :

Le camarade GUIDICELLI du Service des Douanes de l'Île-Rousse, fait part du décès, par suite d'un accident d'automobile, de son fils Jean, âgé de 19 ans.

Le Président de la Section Corse a exprimé à Monsieur et à Madame GUIDICELLI les condoléances de la Koumia.

17 AVRIL :

Le Président accueille Monsieur HOURRIGUE, artiste peintre réputé, et Madame HOURRIGUE, de Soumoulou (Basses-Pyrénées) beaux-parents de notre camarade le Capitaine NAZE, animateur de la Section du Sud-Ouest.

24 AVRIL :

Le Président accueille au « Bordj » le Commandant BUAT-MENARD et Madame, de Paris.

25 AVRIL :

Départ du Commandan BUAT-MENARD et de son épouse vers Porto et Ajaccio.

4 MAI :

Le Président, en compagnie du camarade VESCOVALI de l'Île-Rousse, fait une visite aux cimetières de Saint-Florent et au Monument du Col du Teghime.

LA CORNALINE DE L'OUED DRAA

« Goumier, tu ne viens pas explorer en sabreur
 « Le lit du Draa ; profite de l'aubaine !
 « La cornaline rouge, agate marocaine,
 « S'offre à toi ; sans débours, deviens son acquéreur !
 « Et ne l'emportant pas, tu ferais une erreur,
 « Car on peut y graver de manière certaine
 « Le profil délicat d'une fière romaine,
 « Ou le visage austère et dur d'un empereur !
 « Je n'ai, malgré tous les faux bruits dont on trafique,
 « Aucun rayonnement obscur et maléfique.
 « En dépit de mon nom de « Pierre d'Israël »
 « Prends moi, n'hésite plus ; vois, j'ai belle apparence.
 « Je serai le bijou béni devant l'autel,
 « Au cou de celle en qui tu mets ton espérance !

Signé : Chanoine Paul GRASSELLY.



VOSGES

A THOREY-LYAUTEY

Hommage au Maréchal Lyautey

Le 36^e anniversaire de la mort du maréchal Hubert Lyautey a été célébré avec ferveur et simplicité en l'église de Thorey-Lyautey, village typiquement lorrain où le maréchal s'était retiré dans sa maison de campagne, au terme de ses remarquables activités de militaire, de pacificateur et de bâtisseur.

Avec leur urbanité coutumière, M. Pierre Lyautey, neveu du maréchal, président d'honneur de la Société des Gens de Lettres, et Mme, accueillirent les personnalités venues se recueillir dans le souvenir de celui qui fut surnommé « le prince lorrain » : M. Lambert, préfet de Meurthe-et-Moselle ; M. Marcel Martin, sénateur-maire de Nancy ; M. Boileau, président du conseil général ; les généraux de Galbert, commandant le C.A., et de Geoffroy, commandant la 61^e D.I. ; le colonel Radier, major de garnison de Nancy ; le lieutenant-colonel Marsaleix ; le commandant Serres ; le bâtonnier Jacquot ; M. Thiry, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; M. François, président de l'Académie de Stanislas ; M. Itant, président du Souvenir Français de Vézelize ; M. Risse, délégué du Souvenir Français ; M. Chevalier, ingénieur en chef à la Reconstruction ; M. Alfred Fauth, maire de Thorey-Lyautey ; Mme Vittu de Kerraoul, nièce du maréchal Lyautey ; MM. les Maires de Vaudémont, Lalœuf, Vandelévillle ; divers présidents de sociétés et d'associations, M. Feuillard, représentant la Koumia, etc.

Personnalités et habitants du village prirent place dans l'église ou, près du chœur, se trouvait le drapeau de la Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, air, mer de la 79^e section de Nancy.

A l'issue d'une messe très simple, célébrée par l'abbé Faivre d'Arcier, curé de Thorey-Lyautey, une brève cérémonie eut lieu au mausolée érigé dans le parc du château à la mémoire du maréchal.

Une minute de silence fut observée tandis qu'un détachement du CISALAT-Nancy rendait les honneur.

PIERRE LYAUTEY - CITOYEN D'HONNEUR DE THOREY

Dans le salon-bibliothèque du château, où il remercia ses hôtes de leur présence, M. Pierre Lyautey reçut le titre de citoyen d'honneur de Thorey-Lyautey, dont lecture du document fut faite par M. Fauth, maire de la commune.

Puis M. Lambert, préfet de Meurthe-et-Moselle, après avoir souligné combien il appréciait « le privilège de rendre hommage au grand prince lorrain que fut le maréchal Lyautey », remit au maire la médaille départementale et communale.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie du souvenir et de la fidélité de la Lorraine envers le chef prestigieux dont les qualités militaires et humaines honorent l'Histoire.

Nouvelles des Camarades et Promotions

Concernant Monseigneur SOURIS, Monsieur COSTESA, Président de la Fédération des Plus Grands Invalides des Alpes-Maritimes, donne dans une allocution, les précisions suivantes concernant sa carrière militaire :

« *Vie Extraordinaire d'un aventurier de la religion* »

« Monseigneur SOURIS, Grand Croix de la Légion d'Honneur en 1960, né le 15 juin 1886 à Paris.

« Engagé volontaire à 18 ans - Ecole d'E.O.R. - Etudes au Séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre à 23 ans, en 1909 - Missionnaire en Extrême-Orient - Secrétaire de l'Evêque de Séoul pendant deux ans - Retour en France - Vicaire à Bois-Colombe - Engagé volontaire en août 1914 - Fait partie du premier Corps Colonial en formation (3^e D.I.C. - 25.000 hommes - 1 aumônier).

« Bataille de Champagne - Verdun - Somme. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1915.

« Citations - 6 fois cité (France - Turquie - Confins sahariens). Blessé grièvement le 14 juillet 1916 par un obus en allant relever un officier blessé (reste muet pendant 8 mois). Du 1^{er} novembre 1917 au 1^{er} février 1919, en mission au Service d'Informations aux Etats-Unis (Conférences - Dialogues avec les journaux) - Au Canada - Aux Antilles. Volontaire pour l'Armée d'Orient (Aumônier à la 46^e D.I. de Chasseurs Alps) en 1919.

« Fait partie de la Commission du Plébiscite Polono-Tchèque à Teschen. Va défendre à Constantinople des soldats passant en Conseil de Guerre, échappe à la mort en Turquie pendant les émeutes - Séjour de 1921 à 1924.

« Aumônier des Ecoles Françaises du Levant dont il s'occupe de l'organisation.

« Volontaire pour le Maroc - 7 mois de colonnes dans le désert (y connaît le Général GIRAUD, le Général BERGERET, le Maréchal de LATTRE, le Maréchal JUIN dont il fut un ami).

« Il crée l'aumônerie du Territoire d'Agadir. Son sacerdoce s'étend sur un territoire allant jusqu'à Fort Gouraud sur une profondeur de 1.600 kms.

« Retraite à l'âge de 60 ans. Continue bénévolement sa tâche. Enfin, échappe au tremblement de terre d'Agadir miraculeusement. Se retire à Nice où il continue son apostolat et célèbre les messes pour les Associations d'Anciens Combattants. »

**

De notre camarade MAZIN au Viet-Nam (Cauda par Nhatrang).
Extrait d'une lettre du 10 février 1970 :

« Ici, rien de nouveau. La guerre continue malgré les trêves, et toutes les nuits sont troublées par les bombardements. Mais, par suite de la force de l'habitude, on arrive à dormir. Le commerce est calme actuellement, car toutes les troupes sont consignées.

« J'ai été très heureux de lire les derniers bulletins, qui m'apportent des nouvelles des camarades. Hélas, chaque année amène de nouvelles pertes qui vont aller en augmentant, par suite de l'âge.

« Sincères amitiés à tous les camarades et affectueux souvenir. »

★

D'un nouvel adhérent, Roger QUINARD, La Cerisaie, rue de la Croix du Camp - 85 - Fontenay-le-Comte :

« Je suis très heureux d'avoir retrouvé ZUSCHMIDT et de ce fait, d'être à nouveau en contact avec La Koumia. De nombreux déplacements successifs m'avaient fait perdre le contact avec Paris. Je serai très heureux de recevoir à nouveau le bulletin de l'Association où j'aurai peut-être des nouvelles d'anciens camarades. Il est bien que La Koumia soit toujours présente car c'est le meilleur lien, qui fait du passé un bon souvenir.

« Le moi prochain, je pars au Gabon à Port Gentil où je dois, en principe, séjourner quelques années. Je vous communiquerai ma nouvelle adresse. Encore très heureux d'avoir repris contact. »

**
*

En renouvelant sa cotisation, Pierre HUBERT, « La Mechta », Domaine de l'Ombrière - 33 - Saint-Christoly-de-Blaye, nous dit :

« Avec son respectueux souvenir à tous les grands anciens qu'il a connus, comme Lieutenant ou Capitaine, sous les ordres desquels il a servi de 1925 à 1954. Le dernier fut le Général GUILLAUME, Résident Général de France au Maroc à Rabat.

« Ma dernière mission : garder la Résidence au mois de février 1954 avec mon unité : le 4^e Makhzen Mobile de Police de Settat. »

**

De notre camarade, le Commandant ITHIER, en renouvelant sa cotisation : Les Platanes - C 1 n° 21, avenue du 15^e Corps - 83 - Saint-Raphaël.

« J'ai eu l'honneur et la joie de recevoir jeudi dernier le Général PARLANGÉ, de passage sur la Côte d'Azur. Je regrette d'être trop loin pour pouvoir assister à vos sympathiques réunions parisiennes. »

**

Le Chanoine Paul GRASSELY, Le Robert - 97-2 - Martinique nous signale qu'il ne lui reste plus qu'une trentaine d'exemplaires de son livre « Souvenirs, Belles images du Maroc » (Franco : 17 F 70 - C.C.P. Paul GRASSELY - Bordeaux 2761-84).

**
*

En demandant à adhérer à La Koumia, l'Adjudant-Chef SAINTES, 25^e B.G.A. - 60 - Compiègne, nous dit :

« Je vous demanderai de bien vouloir m'accueillir au sein de l'Amicale où je retrouverai sûrement certains de mes anciens camarades. Je me rappelle souvent les bons souvenirs du temps que j'ai passé au G.T.M. Une camaraderie que je n'ai retrouvée nulle part ailleurs au cours de ma carrière. »

**
*

Le Colonel BOULA de MAREUIL, membre du Conseil d'Administration de La Koumia a eu la jambe cassée dans un accident d'auto au mois d'avril. Il a pu heureusement, après huit jours de soins et de repos reprendre ses activités.

PROMOTIONS - NOMINATIONS

Nous avons relevé :

La promotion du Colonel Jean WARTEL au grade de Général de Brigade.

Celle, dans les cadres de réserve, du Commandant Bertrand de BELLAING au grade de Lieutenant-Colonel.

La nomination au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite du Colonel Michel VAUTREY.

Celle de M. Georges PERROT de Pietranera (Corse) au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Franco-Allié.

La Koumia adresse aux nouveaux promus toutes ses félicitations.

Le Carnet des Goums

NAISSANCES :

● Le Capitaine François d'ASSONVILLE et Madame sont heureux d'annoncer à la Koumia la naissance de leurs dix-huitième et dix-neuvième petits-enfants : Jean-Yves CUEFF, né à Orléans le 5 janvier et Elisabeth d'ASSONVILLE, née à Clermont-Ferrand le 3 mars 1970.

3, rue du Lieutenant Lamure - Marrakech (Maroc).

● Le Colonel et Madame André COUDRY ont le plaisir de faire part de la naissance de leur petite-fille Caroline au foyer de Robert COUDRY, le 8 avril, à Reims.

Résidence Saint-Pierre, 26, Chemin du Pignonnet
13 - Aix-en-Provence.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et grands-parents et nos vœux de prospérité aux nouveaux-nés.

MARIAGES :

Nous sommes heureux de faire-part des mariages de :

● Mlle Claude LAROUSSE, fille de notre camarade E. LAROUSSE, avec Monsieur Richard VAUCHER, à Marseille, le 28 février.

38, avenue Mon Plaisir - 13 - Marseille (12°).

● Monsieur Max NOMDEDEU, fils du Chef d'Escadrons A. NOMDEDEU, Conseiller de l'Ambassade de France à Quito, avec Mademoiselle Arlette DEBRABANT, célébré le 3 avril à Collioure.

Ambassade de France - Quito (Equateur).

● Monsieur Aymar DURANT de SAINT-ANDRE, fils de Madame André PERIGOIS (Veuve de notre camarade le Colonel PERIGOIS), avec Mademoiselle Dominique LAVAT, célébré le 25 avril à Paris.

Madame PERIGOIS, les Châteliers de Sainte-Eanne
79 - La Mothe Saint-Heray.

● Mademoiselle Béatrice de SAINT-BON, fille du Général de SAINT-BON avec Monsieur Eric de MONTILLE, célébré le 12 juin au Chesnay.

9, avenue Debasseux - 78 - Le Chesnay.

● Mademoiselle Marie-Claude VERIE, fille du Chef d'Escadrons André VERIE, avec Monsieur Jean-Marc GRANDI, célébré le 13 juin à Lyon.

68, rue du Bourdonnais - 69 - Lyon (9°).

● Monsieur Michel GRANGER, fils du Général de Division GRANGER et petits-fils de Madame la Générale GIRAUD, avec Mademoiselle Catherine LEFAGE, célébré le 19 juin en l'Eglise Saint-Louis des Invalides à Paris.

Madame la Générale GIRAUD, 29, av. Victor-Hugo - 21 - Dijon.
Général GRANGER, 32, Parc d'Ardeney - 91 - Palaiseau.

● Mademoiselle Christine SPITZER, fille du Général de Division SPITZER, avec le Comte Arnaud de GASTINES-DOMMAIGNE, célébré le 20 juin en l'Eglise Saint-Louis des Invalides.

7, rue Colbert - 78 - Versailles.

● Monsieur Hughes de CHAUNAC-LANZAC, fils du Vicomte Gérard de CHAUNAC-LANZAC, avec Mademoiselle Sylvie CLERC, célébré le 29 juin à Paris.

7, rue de Montévidéo - Paris (16°).

● Mademoiselle Catherine ALIX, fille du Général ALIX, avec Monsieur Alain VEYRON, célébré le 4 juillet à Jougne (Doubs).

1, rue Claude-Matrat - 92 - Issy-les-Moulineaux.

● Monsieur Pierre FEAUGAS, fils du Général André FEAUGAS, avec Mademoiselle Aline de MONTIGNY, célébré le 11 juillet à Montpeyroux (Dordogne).

Le Méjean - 33 - Pessac-sur-Dordogne.

● Le Docteur E. MATTHIEU BESSI nous a fait part de son mariage avec Mademoiselle Marie-Odile FAVRE, le 6 mai dernier à Beaulieu-sur-Mer, en même temps que la naissance de Marie-Lætitia le 21 mars au foyer de son fils François MATTHIEU BESSI.

Office Chérifien des Phosphates, Khouribga (Maroc).

● Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de Monsieur Hervé BLANCKAERT, fils de Madame BLANCKAERT, Veuve du Lieutenant-Colonel Henri BLANCKAERT, mort pour la France en 1952 et petit-fils du Général LE DIBERDER, avec Mademoiselle Valence KAMP, célébré le 13 juin à Paris.

Madame BLANCKAERT, 115, rue de Lagny - Paris (20°).

La Koumia adresse ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS :

● Notre camarade Jacques LEPINE nous a fait part du décès de sa mère, Madame Veuve François LEPINE, survenu le 15 mars dernier, dans sa 87^e année.

128, rue de l'Abbé-Groult - Paris (15°).

● Madame VANDAL, Assistante Sociale des Forces Auxiliaires de l'Armée Marocaine à Casablanca, nous a fait part du décès de sa mère, la Comtesse VANDAL, née Magdeleine de COLLIGNY-CHATILLON survenu le 12 juin, dans sa 91^e année.

Rue 44, n° 10 - Ain-Chok - Casablanca (Maroc).

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses sincères condoléances.

AVIS DIVERS

COTISATIONS.

Il est rappelé que les cotisations (15 F) ainsi que les participations au service du Bulletin (10 F) pour les membres à vie et les Amis des Goums, sont payables chaque année.

Afin que chaque adhérent soit au courant de sa situation au point de vue cotisation, il sera apposé sur la bande des bulletins à partir du n° 47) adressés aux retardataires, après la date d'échéance de leur cotisation, un cachet mentionnant : « Vous n'avez pas encore réglé votre cotisation de l'année en cours ».



Changement d'Adresse

NOUVELLEMENT INSCRIT OU RÉINSCRITS A LA KOUMIA

CORSE

M. **GRENES Jean**, Ami des Goums, Chemin de la Marine - San Ambrogio — 20 - Ile Rousse.

COTE D'OR

Adj.-Chef **CHOUET Abel**, 27° R.I. — 21 - Dijon.

M. **CLABAULT**, 14, rue Montesquieu — 21 - Dijon.

M. **FABRE Roger**, 60, rue Chanoine-Bordet — 21 - Dijon.

M. **GOIN Joseph**, 5, rue du Père de Foucauld — 21 - Dijon.

HAUTE-GARONNE

✓ Colonel **DELCROS Henri**, 12, rue Labat de Savignac — 31 - Toulouse.

GIRONDE

✓ M. **HEINIS Michel**, Cité Billotte — 33 - La Réole.

✓ M. **HUBERT Pierre**, La Mechta - Domaine de l'Ombrière — 33 - Saint-Christoly-de-Blaye.

✓ M. **MALZAC Louis**, 19, Chemin de Logey — 33 - Mérignac.

LOT-ET-GARONNE

✓ M. **PERREAU**, Ami des Goums - Villa Pomone - Saint-Laurent — 47 - Port Sainte-Marie.

MARNE

M. **de CROUTTE**, 8, rue Mabillon — 51 - Reims.

OISE

M. **SAINTES Jean**, Bât. A 29, N° 891, Squarre Lyautey — 60 - Compiègne.

BASSES-PYRENEES

✓ Docteur **CAZAUGADE Jean**, 6, rue de l'Université Américaine — 64 - Biarritz.

✓ Lieutenant-Colonel **FAGALDE Maurice**, Oyharzabal — 64 - St-Pierre-d'Irube.

✓ Madame Veuve **MEYER**, Bât. D - Esc. A, Avenue M. Delay, Parc des Tourettes — 64 - Bayonne.

✓ M. **PICOULET Gilbert**, Ami des Goums - 6, Cours Lyautey, Le Manoir C — 64 - Pau.

✓ M. **SUBRA J.-M.**, Ami des Goums - 8 bis, rue du Sergent Bernès-Cambot — 64 - Pau.

✓ Madame **VASLIN**, Amie des Goums - 12, rue de Méon — 64 - Pau.

RHONE

Commandant **FERRACCI Paul**, Foyer d'Hébergement, rue du Dauphiné — 69 - Saint-Priest.

HAUTE-SAONE

M. **ROUSSEAU Raymond**, Coulance - Route des Forges — 70 - Pesmes.

TARN-ET-GARONNE

✓ Capitaine **LECHAIX**, 13, Résidence Bel Air, rue Gabriel-Fauré — 82 - Montauban.

VENDEE

M. **QUINARD Roger**, La Cerisaie, rue La Croix du Camp — 85 - Fontenay-le-Comte.

PARIS

M. BENEDIC Claude, Ami des Goums.
21, rue de Civry - 16°.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

ALPES-MARITIMES

Commandant DALLONNEAU - Villa Sainte-Thérèse, Allée Provençale — 06 - Le Cannet.

M. FRANCESCHETTI Archange - Les Lauriers — 06 - Plascas-sier.

DOUBS

M. MONNIER R. - 76, Grande Rue — 25 - Besançon.

FINISTERE

M. LE ROUX Clément - 10, rue du Havre — 29 N - Brest.

HAUTE-GARONNE

Madame Veuve BLANCHET - 49, avenue Etienne-Billières, Ap-
partement 32 — 31 - Toulouse.

LANDES

M. LECUYER Vincent - Villa Les Cigales, à la Côte — 40 - Sei-
gnosse.

MARNE

M. DEGLIANE André - 4, Bld Grandthille — 51 - Châlons-sur-
Marne.

BASSES-PYRENEES

M. LEBEL Gérard - H.L.M. Ayous, Avenue de Saragosse — 64 -
Pau.

SAONE-ET-LOIRE

M. VERNUSSE Marcel - 45, rue Condé — 71 - Le Creusot.

RHONE

M. LECLERCQ Michel, - 84, Chemin de La Poudrette — 69 -
Villeurbanne.

VOSGES

M. ROLLAND Maurice - 11, rue du Professeur Roux — 88 -
Epinal.

YONNE

M. FLECKSTEINER Albert - 1, avenue Denfert-Rochereau —
89 - Auxerre.

PARIS

Madame JUSTINARD - 13, rue Vaneau — Paris (7°).

HAUTS-DE-SEINE

M. EVENO Jacques - 1 et 3, Route des Gardes — 92 - Meudon.

CONGO

Lieutenant MAMMARI Georges - B.P. 159 — Brazzaville (Rép.
Pop. du Congo).

MAROC

M. H. ROUSSEL - Quartier Administratif — Beni-Mellal
(Maroc).

Opérations Militaires du TADLA

*Extraits du Journal de Marche du Brigadier Léonard GARRY
du 3^e Goum Mixte Marocain*

DEUXIÈME PARTIE

COMBATS DE KISBA DES 8 ET 10 JUIN 1913

Nous séjournons à Tadla les 6 et 7 juin. Des ordres sont donnés dans la soirée du 7 juin pour effectuer une opération sur Ksiba, village important et résidence du Chef réputé MOHA ou SAID.

Le départ a lieu à minuit. La mission délicate confiée au 3^e Goum à cheval consiste à encadrer 1.200 cavaliers des tribus Beni Zemmour, Ould Brahim et Smaala, nouvellement soumises.

Trois groupes de 400 cavaliers chacun sont formés et encadrés par une escouade de goumiers. Le Capitaine de MAZERAT assure le commandement général de cette armée typique. 1^{er} groupe : Capitaine de MAZERAT et Maréchal des Logis BENNACEUR. 2^e groupe : Lieutenant FOIRET et Maréchal des Logis VAUGIER. 3^e groupe : Lieutenant EMMANUELLI et Brigadier GARRY.

Nous arrivons à la pointe du jour à la Kasbah de Ghorm El Alem, au pied de l'Atlas.

Les premières crêtes sont déjà occupées par les dissidents. L'artillerie ouvre un feu nourri pendant que les fantassins montent à l'assaut des positions adverses.

Ces dernières enlevées, nous arrivons sur un plateau formant le 1^{er} gradin de la montagne. Le terrain devient ensuite très accidenté et offre d'énormes difficultés à nos troupes.

L'ennemi, abrité dans les rochers, oppose une résistance farouche. Un passage très étroit entre deux hautes falaises, interdit toute progression à l'artillerie tractée. Les attelages, bien que doublés, ne réussissent pas à gravir les pentes. Canons et caissons chavirent dans le ravin. A l'aide de cordes, une compagnie de tirailleurs remet les véhicules sur leurs roues. Nos 75 sont obligés de se reporter en arrière sur le plateau, où des éléments d'infanterie assurent leur protection, près du marabout de Sidi Ben Daoud.

Pendant ce temps, la colonne s'engage, n'ayant comme appui que deux batteries de 65 ^m/_m de montagne. Nous pénétrons avec notre cavalerie dans une étroite vallée, bordée de collines escarpées, rocheuses et boisées, où sont rassemblés les Chleuh. Un mouvement rapide en avant s'amorce en tête duquel se trouve le 3^e escadron Chérifien du Capitaine DESCHAMPS, et deux pelotons du 4^e Spahis, sous les ordres du Commandant PICARD. Viennent ensuite les groupes des 1.200 partisans encadrés par les cavaliers du 3^e Goum.

Les cavaliers des tribus ne connaissent aucune discipline et le désordre bat son plein. Il faut user fréquemment et violemment de la cravache pour mettre un peu d'ordre, mais ces efforts ne suffisent pas. Les cravaches sont usées et remplacées par le sabre, dont l'effet est plus efficace.

La vallée est abondamment pourvue en eau et brusquement inondée. Cette inondation est provoquée par les Chleuh dans le but de freiner notre avance.

Le combat prend un aspect sérieux en avant et à droite. L'ennemi dispose de tous les avantages du terrain et engage une lutte acharnée. L'objectif est la Kasbah de Ksiba. Le mouvement doit s'effectuer rapidement et avec surprise. Le Commandant PICARD lance toute la cavalerie au galop. Dans ce mouvement, les partisans croient qu'il s'agit de s'emparer des troupeaux en fuite, et veulent eux-mêmes s'emparer du butin. C'est la débandade et toute autorité est réduite à néant.

Mon cheval est dessanglé et perd la couverture. Je mets pied à terre et ressellé au plus vite avec l'aide d'un goumier.

Les partisans n'ayant plus de chef continuent leur course effrénée, puis s'arrêtent, abandonnant les cavaliers du Commandant PICARD lancés très en avant. Je reste isolé avec mon cavalier et tente de rejoindre la tête au galop. Une grêle de balles venant des rochers au pied desquels nous passons s'abat sur nous. La cavalerie régulière accentue l'allure et se trouve à une centaine de mètres devant moi. Soudainement, une cinquantaine de cavaliers Chleuh surgissent, engagent la poursuite et me barrent la route. Des camarades Spahis tentent d'enlever un de leur blessé, tombé à terre. Cette opération est menée à bien grâce à mon intervention. Pendant qu'ils hissent le blessé sur un cheval, je tiens tête à une trentaine d'ennemis embusqués dans les rochers à une distance de 70 mètres. J'épuise toutes les munitions de ma ceinture-car touchière, mais l'opération est réussie.

Notre cavalerie s'engage dans un cul-de-sac, en terrain cahotique et fourré. Les Chleuh débouchent de toutes parts et attaquent avec rage. Le combat en ordre est rompu et une lutte individuelle et âpre s'engage désespérément. Chefs Spahis et Goumiers font des prodiges de courage. La lutte par trop inégale nous cause des pertes importantes. Aucun secours ne peut être apporté immédiatement, l'infanterie étant engagée est à plus d'une heure en arrière. Les partisans fléchissent, Le Capitaine de MAZERAT tue trois fuyards au revolver sans réussir à les rameuter. J'essaie de reprendre en mains plusieurs centaines de partisans hésitants. Ces salopards, de plus en plus affolés, font feu dans tous les sens sans objectif précis. Je me trouve au milieu de cette fusillade et particulièrement pris à parti. En effet, ils tirent dans ma direction, parfois à bout portant, le fusil tenu horizontalement sur l'épaule. Mon heure n'est pas venue. La menace de faire usage de ma carabine sur eux les rend encore plus fous. Ils se mettent à hurler en esquissant un simulacre de mouvement en avant. Puis c'est de nouveau la panique et la fuite. J'en suis réduit à combattre seul sur les cavaliers ennemis qui se sont trop approchés. Mon goumier ne me quitte pas. Je pleure, oui, de rage, devant l'impossibilité de porter secours à mes camarades que l'on massacre.

Mon cheval tombe épuisé. Les flancs sont à vif. Je ne consens toutefois pas à l'abandonner et emploie tous les efforts pour le remettre sur pieds.

Sans seulement y penser, la vie est suspendue à un cheveu. Le moment n'est pas au découragement qui serait d'ailleurs fatal. Je suis couvert de sang. Le carnage continue à un rythme croissant à un contre cinq et au corps à corps.

Les assaillants sont composés en partie de soldats réguliers de MOHA ou SAID, armés de fusils à tir rapide, munis de baïonnettes.

Je ne trouve plus de terme pour décrire la scène de ce carnage. Les blessés sont mutilés et emportés par l'ennemi. Une des premières victimes est le Commandant PICARD, Chef de la cavalerie. Il est pris par cinq Chleuh et coupé en morceaux. Le Lieutenant MAZIMBERT est tué en voulant sauver son Chef, en même temps que deux brigadiers et un spahi français, ainsi que deux spahis tunisiens, tous sacrifiant leur vie pour sauver leur chef.

L'infanterie est lente à rallier.

L'escadron chérifien compte 23 hommes hors de combat dont 17 tués — 34 chevaux sur 81 restent sur le terrain — 18 goumiers restent avec le Capitaine de MAZERAT et le Lieutenant FOIRET. Nos pertes sont comparativement

légères, trois blessés et trois chevaux tués. Le Capitaine de MAZERAT doit son salut à son cheval extraordinaire anglo-arabe, qui a franchi un rocher avec deux cavaliers sur le dos. Les secours arrivent en fin de carnage. Je recueille les blessés et les cavaliers démontés pendant que le Maréchal des Logis VAUGIER exécute un combat à pied avec les goumiers contre des adversaires occupant une crête à proximité.

Le Maréchal des Logis Chef JACQUET de l'escadron chérifien arrive. Il est muet, la peine et l'émotion l'étouffent. Nous ne pouvons retenir nos larmes. Les pertes en hommes et en chevaux atteignent 50 % y compris celles des deux pelotons du 4^e spahis tunisiens. Le Lieutenant JEANNEROT de l'escadron chérifien a eu deux chevaux tués sous lui. Un Maréchal des Logis Chef du 4^e spahis, démonté, se réfugie au fond d'une crevasse, en sûreté. L'attente lui semble bien longue. Pendant une heure et demie, il se désole et se laisse aller au désespoir, se réservant une balle de revolver pour se donner la mort plutôt que d'être pris vivant. De sa cachette, il entend les balles siffler et aperçoit les ennemis. Il évite d'être éventré. Enfin, il perçoit tout près les claquements des Label de notre infanterie, qui dégage le lieu à la baïonnette. Ouf ! le Sous-Officier sort de sa cachette. Le combat continue d'être mené par l'infanterie, pendant que nous nous assemblons à l'abri. Nous sommes tous hébétés, sans une parole, des échanges du regard seulement.

Le bombardement de la Kasbah de Ksiba et de celle de Moha ou Saïd avec obus à mélinite occasionne de gros dégâts. Tous les occupants fuient dans la montagne. Nous apercevons parmi les fuyards, les uniformes rouges de nos spahis, dont les Chleuh sont déjà revêtus.

Il est 4 heures quand le mouvement de la retraite vers Sidi Ben Daoud s'amorce. Je suis en pointe d'arrière-garde avec mon escouade. Le décrochage est dur, mais assez court. Le combat diminue d'intensité au fur et à mesure que nous nous éloignons. Quelques Chleuh toujours vêtus de l'uniforme de nos spahis, nous harcèlent encore quelques temps, puis c'est la fin.

La journée a été meurtrière pour l'ennemi qui abandonne la poursuite. Leur souci doit se porter sur leurs morts et blessés, ainsi que sur les nôtres restés entre leurs mains, et le butin à se partager, armes et munitions.

Nous sommes tous atteints d'une profonde tristesse et c'est dans le plus profond silence que nous arrivons au camp à la nuit tombante. Nous sommes debout depuis la veille à 4 heures. La marche de nuit, et le combat très pénible de la journée nous ont exténués au point que la maigre pitance qui nous est réservée ne trouve aucun accueil. Nous avons réalisé 19 heures de marche et 12 heures de combat sans répit.

Nous nous sommes assez bien reposés au cours de la nuit qui a été calme. Le réveil n'a pas été matinal le 9 juin, aucune opération n'étant envisagée, nous restons au camp où nous nous affairons à nos travaux habituels et au ravitaillement en vivres et munitions.

Vers 8 heures, les Chleuh rassemblés sur les hauteurs dominant le camp, commencent le baroud. Chaque corps de troupe va reconnaître ses morts et blessés à l'ambulance.

Les uns ont la gorge tranchée, d'autres sont carbonisés ou ont la tête et la face complètement écrasées à coups de grosses pierres. C'est un spectacle horrifiant, qui dégage une très mauvaise odeur. Un convoi en formation va transporter les morts et les blessés à Tadla. Les premiers sont attachés sur des chameaux, les seconds prennent place sur des litières et des cacolets. Les moins gravement blessés empruntent des montures. Ce convoi est de retour dans la soirée avec un approvisionnement en vivres et munitions.

La journée est un peu mouvementée. Les ennemis deviennent de plus en plus nombreux. Les artilleurs se chargent de les disperser. Nous apercevons la troupe de Moha ou Saïd en formation régulière, certains revêtent encore l'uniforme de nos spahis.

Des émissaires venus de la montagne nous informent qu'une harka importante est en formation. Elle se compose d'éléments Zaïan, Beni'Mellal Ouled Sidi Bou Brahim. Leur but est l'attaque en masse de notre bivouac pendant

la nuit, et d'y faire un massacre général. Des mesures sont aussitôt prises et chacun a sa place assignée en cas d'alerte. Les tentes sont abattues. Toute l'infanterie occupe les tranchées. L'artillerie elle-même est protégée par des levées de terre. Quant aux cavaliers, si durement éprouvés, ils sont maintenus en réserve pour se porter, sabre au clair, aux points les plus menacés.

Rien à signaler à minuit. Vers 2 heures, des crix de « aux armes ! » fusent de tous côtés, des tirailleurs affolés courent dans tous les sens et le spectacle prend parfois un aspect comique. Par exemple, un tirailleur qui s'agenouille au milieu du camp, baïonnette au canon, derrière le spahi SALAH, de notre goum, qui n'est pas encore debout, en criant « aux armes ! ». Je l'ai prié de détalé en vitesse. Cette petite scène a provoqué l'hilarité de tous nos goumiers.

Cette alerte a été de courte durée. Il ne s'agissait que de quelques isolés venus tirer quelques coups de fusil aux abords du camp.

Le reste de la nuit a été calme et courte puisque le réveil a été sonné à 3 heures. Le départ pour venger notre échec de l'avant-veille a lieu à 4 heures, le 10 juin.

Le combat s'engage dès la sortie du camp. L'ennemi occupe toutes les positions avantageuses lui permettant des tirs plongeant. Les fantassins escadent des pentes abruptes et réussissent à en déloger les occupants. La marche en avant progresse lentement.

Aujourd'hui, je suis détaché auprès du Colonel MAGNIN, commandant d'un groupe avec le spahi BEN MAHDI, de l'encadrement du Goum, et le goumier BEN ZARI. Nous sommes chargés d'assurer la liaison entre le Colonel et les diverses unités composant le groupe qui forme l'arrière-garde.

Partout dans la montagne, les marocains crient et appellent à la guerre sainte, en invoquant ALLAH. Ils se préparent à nous infliger un nouvel et décisif échec.

Quelques obus bien placés les obligent à un peu de prudence. Leur nombre va en grossissant et la lutte devient sérieuse. Les éléments de tête rencontrent peu de résistance. Notre groupe est fortement pris à partie. Nous approchons de Ksiba et le combat est généralisé sur toutes les faces.

Le groupe en tête enlève quelques crêtes avant d'arriver sur un petit plateau dominant le village de Ksiba. Sur notre droite, l'ennemi utilisant à merveille les abris naturels, ouvre un feu très nourri à courte distance. Nous n'apercevons que la tête des tireurs au moment où ils ajustent leurs coups. La distance varie entre 100 et 200 mètres, d'une ligne à l'autre, pour les fantassins. Quant à l'artillerie de montagne, la distance moyenne est de 500 mètres. L'avant-garde est en vue de la Kasbah et la colonne se resserre. Le convoi est protégé sur notre gauche. Les deux batteries de 65 se rangent sur une ligne, à 500 mètres de Ksiba, dont ils entreprennent le bombardement. 420 obus sont tirés en un quart d'heure. Ce sont ensuite les coloniaux qui partent à l'assaut de la Kasbah à la baïonnette. Les Chleuh se replient sur de nouvelles positions et continuent un combat acharné à courte distance.

L'artillerie reprend ses tirs sur les objectifs divers durant 4 heures, à des distances variant de 400 à 600 mètres. Nos fantassins profitent de la nature du terrain qui offre de nombreux abris. Leurs tirs ainsi que ceux des artilleurs sont très efficaces.

L'adversaire reçoit continuellement du renfort et oppose une résistance acharnée.

Comme l'objectif prévu au plan ne comporte pas d'installation de poste permanent, il va falloir amorcer le très dangereux mouvement de décrochage et du repli. Cette opération s'effectue par échelons et bonds successifs. Le premier consiste à descendre une falaise abrupte bordant le plateau que nous occupons et la traversée d'une vallée. Le 2^e élément de repli s'exécute dès que le 1^{er} est en mesure de le soutenir par ses feux.

Les Chleuh enhardis par notre mouvement de retraite, s'acharnent sur les groupes restés sur le plateau. Des corps à corps fréquents s'engagent. Nous restons les derniers entourés sur trois côtés.

Le Colonel MAGNIN m'envoie rechercher un passage dans la falaise pour permettre à l'artillerie de montagne de se replier. Etant donné le danger à risquer dans cette mission, il ordonne à son spahi porte fanion de m'accompagner, mais est-ce par peur, je le suppose, le cavalier m'abandonne et j'accomplis seul ma mission avec succès. De retour sur le plateau et avant que je n'ai le temps de rendre mon compte, j'aperçois une compagnie coloniale groupée pour le repli, et qui avait négligé d'assurer sa sûreté sur son arrière. Grave imprudence et aussi inconscience. En effet, à cet instant précis, je vois surgir à quelques dizaines de mètres, un groupe important de fantassins ennemis en ligne et baïonnette au canon.

J'ai juste le temps de crier à l'unité prise à revers « demi-tour, vous êtes chargés ! ». Le déplacement est instantané et les assaillants sont refoulés par une charge à la baïonnette. Mais ces coloniaux me doivent une belle chandelle.

Il reste une rude tâche aux effectifs réduits protégeant la retraite. Les renforts ennemis continuent d'affluer. Le combat se déroule à moins de 50 mètres. Nos fantassins gardent constamment baïonnette au canon. Les charges se succèdent. Mon goumier BEN ZARI, reçoit une balle en pleine tête, tombe de cheval, fait 10 mètres et reste inanimé. Un groupe de coloniaux réussit à grand peine à l'emporter. Les sénégalais fléchissent. Officiers et Sous-Officiers frappent à coups de canne et d'épée pour ramener l'ordre sans pouvoir y parvenir.

Le Colonel MAGNIN m'ordonne d'armer les compagnies de réserve pour lancer une charge. Enlevés par son exemple et la sonnerie de la charge, nos soldats, dans un bel élan, repoussent encore une fois les assaillants, qui abandonnent de nombreux morts sur le terrain. Le répit est bref et la fusillade redouble d'intensité.

Le moment est toujours très critique.

Nos Chefs font preuve d'un courage et d'une lucidité extraordinaires.

Le Colonel m'envoie de nouveau à la recherche d'un clairon. A mon appel, un soldat colonial me dit : « En voilà un, qu'y a-t-il ? ». Je le conduis au Colonel qui lui fait sonner le « cessez le feu », et ensuite, la « retraite ».

Les événements se précipitent, je ne peux, de ce fait, narrer beaucoup de détails.

Le groupe MAGNIN se compose maintenant d'un bataillon colonial, Commandant RIVET, la compagnie Chérifienne, Capitaine FUMET, et quelques isolés. Après le repli du bataillon RIVET, les Chleuh s'acharment contre la compagnie FUMET. Le Colonel MAGNIN retourne au galop dans cette direction et une nouvelle charge à la baïonnette est exécutée.

A aucun moment, nous ne perdons notre calme et notre sang-froid.

Pendant deux heures, nous soutenons un combat des plus acharnés.

Du groupe MAGNIN, il ne reste que quatre cavaliers montés : le Colonel, le Commandant RIVET, le porte-fanion du Colonel et moi.

Le Commandant RIVET dit « Pan-Pan » n'est pas descendu de sa jument de la journée. Il a accompagné, à cheval, toutes les charges de son bataillon en chantant « Pan-Pan » sur l'air de la charge.

La soif nous tenaille, et bien que l'eau coule abondante dans les séguias, nous n'avons pas le temps de nous désaltérer.

Dès que l'artillerie est en position de l'autre côté de la vallée, nous amorçons notre repli. Le décrochage est ardu. Nous sommes toujours harcelés de très près. Notre groupe descend la falaise avec la plus grande rapidité. Dès qu'un échelon est en position de soutien, un autre élément se replie. L'artillerie tire à la cadence maximum, mais toutefois, reste impuissante à endiguer le flot ennemi, sans cesse augmentant. La mobilité de ce dernier est impressionnante et lui donne un avantage sur nous, sur lesquels ils se ruent comme des démons enragés.

Nous sommes obligés de changer d'itinéraire pour atteindre la plaine du Tadla. Le passage par lequel nous sommes entrés est extrêmement étroit et barré par de nombreux contingents.

Le défilé que nous empruntons est assez accidenté et couvert de fourrés.

Le convoi a pu atteindre la plaine sans trop de difficultés. Toutefois, un fait à signaler. Des chameaux chargés de boissons appartenant à un soukier européen, ont été dévalisés par les soldats tenaillés par la soif. Ils ont bu à satiété, le résultat produit le plus heureux effet en stimulant au maximum leur valeur combattive. Les Chleuh, beaucoup plus mobiles que nous, nous devançant dans le défilé. Embusqués dans les buissons, ils font feu à bout portant. Notre groupe continue sa marche et est remplacé à l'arrière par celui du Colonel MATHIEU. Je suis toujours aux ordres du Colonel MAGNIN et marche à sa suite. Près de moi, un sénégalais est touché d'une balle dans la cuisse, tirée à bout portant. Avec l'aide d'un colonial, nous l'emportons pour le hisser sur un cacolet tout près. Dès les premiers pas, un autre coup de feu atteint notre blessé en pleine tête. Un jet de sang jaillit sur nous. Sans lacher prise, nous parvenons au mulet sur lequel nous l'attachons. Nous continuons notre repli.

L'ennemi est rentré dans nos lignes. Certains de nos éléments fléchissent. Nombreux sont les nôtres massacrés au poignard. La panique s'empare de certaines unités qui subissent, de ce fait, de sérieuses pertes. (Je m'abstiens de nommer ces unités). Les isolés qui sont pris de boisson se rassemblent, forment un barrage et contre attaquent vigoureusement. Les sénégalais abandonnent une mitrailleuse aux mains des Chleuh.

Le Capitaine FUMET, de la Compagnie Chérifienne, est assailli par cinq marocains qui le lardent de coups de couteaux. L'un de ces couteaux n'est autre que celui enlevé à un sénégalais, le boucher de l'Intendance. Le Capitaine FUMET abat trois de ses agresseurs à coups de révolver, puis ayant épuisé ses munitions, doué d'une force herculéenne brise les reins d'un quatrième sur les rochers. Il s'en tire avec quatre coups de couteaux dans la tête.

Nos artilleurs manœuvrent à une allure record. Les mises en batterie se multiplient. Ils mitraillent dans la mêlée sans distinction, et parviennent momentanément, à dégager certains éléments dans l'impossibilité de le faire eux-mêmes.

Les servants artilleurs disponibles font usage de leur mousqueton. Les corps à corps continuent avec le plus grand acharnement. De nombreux sénégalais sont capturés avec leurs armes, les Chleuh ne font pas de quartier.

Nous arrivons sur la crête dominant la plaine. Nous poussons un soupir de soulagement non dissimulé, car l'ennemi n'osera pas nous accompagner, dans la plaine. Je marche à pied depuis longtemps, car mon cheval est exténué et ai la plus grande difficulté à le faire avancer.

Les blessés sont nombreux. Chaque animal disponible en emporte un, leur nombre est difficile à évaluer, ainsi que celui des tués, et disparus. Nous atteignons la plaine à bout de force. Nous faisons le meilleur accueil à une eau boueuse rencontrée dans une rigole.

Le Colonel MAGNIN me dit : « Eh bien, petit brigadier, tu la trouves bonne l'eau ? Tu as vu si on s'est bien débrouillé là-haut sur le plateau ! ».

La dernière phase du combat a été moins pénible pour nous. Nous avons été relevés à l'arrière-garde par un autre groupe. Si ce groupe s'était comporté avec autant d'acharnement que le nôtre, il y aurait certainement eu beaucoup moins de pertes. Un répit nous était nécessaire après l'effort presque surhumain qui nous avait mis hors d'haleine.

Je suis désigné à la formation du bivouac, d'où après ma mission terminée, je vais rendre compte au Colonel MAGNIN, en lui demandant s'il avait encore besoin de mes services. Il me remercie chaudement de la mission que j'ai accomplie auprès de lui durant cette pénible journée.

Il est 8 heures du soir et la nuit tombe. Rassisier sa soif est impossible.

Le bilan de cette journée est à peu près établi. Plus de 150 tués ou disparus et plus de 100 blessés. Chiffres énormes.

Nous sommes démoralisés et totalement exténués. Les fantassins ont combattu toute la journée de 7 h. du matin à 8 h. du soir, baïonnette au canon.

Nous nous reposons au camp dans la matinée du 11 juin, puis levons le camp et partons en direction de Tadla à 2 heures.

Nous incendions toutes les récoltes des dissidents. La chaleur est suffoquante. Vers 3 heures, un orage d'une extrême violence nous force à l'immobilité. La grêle tombe dense et atteint la grosseur d'olives. Nous suçons les grêlons en guise de rafraîchissement. La température est tombée après cet orage et nous arrivons à Tadla à 4 heures, pour reprendre notre place au bivouac.

Les obsèques de nos morts ont lieu le 12 et ont nécessité le temps de toute la journée.

Nous avons retrouvé les corps dépecés du Commandant PICARD et des autres français dans la Kasbah de Ksiba. Le Colonel MAGNIN fait d'émouvantes allocutions. Il jette sans cesse son regard vers la partie de cette montagne d'où MOHA ou SAID nous a battus et chassés, il ne peut retenir ses larmes.

C'est la fin des opérations. Nous prenons quelques jours de repos à Tadla et rejoignons ensuite El Boroudj. Nous partons le 15 juin pour arriver le 16 à notre poste distant de 90 kms. Les caporaux français et moi avons la satisfaction de trouver à notre arrivée une baraque en bois pour nous loger.

Le 22 juin, je suis chargé d'accompagner un petit convoi d'Oued Zem à El Boroudj. A Oud Zem, je fais la rencontre du Colonel MAGNIN qui me fait l'honneur d'un entretien de plus de dix minutes et au cours duquel, il évoque le souvenir des deux terribles journées. Nous sommes restés bons amis depuis ce temps. Il m'invite à lui rendre visite toutes les fois que j'ai l'occasion de passer à Settat, résidence de son commandement territorial, et à lui présenter les nombreuses photos concernant les opérations. Je lui en laisse une collection.

Léon GARRY.

NOTA. — La 1^{re} partie de ce récit a paru dans le bulletin n° 43.

Avis Divers

RÉUNION MENSUELLE A PARIS.

Ainsi qu'il a été dit au précédent Bulletin (n° 45) la réunion mensuelle a lieu dorénavant le dernier mardi de chaque mois, à partir de 18 heures, au Club-Bar de l'Association Rhin et Danube, 20, Rue Eugène-Flachat - PARIS (17^e).

Ce jour est bien indiqué sur les nouveaux bulletins d'adhésion. Seuls, d'anciens bulletins, que peuvent encore détenir les Sections portent l'ancien jour (jeudi). Il y aurait lieu de les rectifier avant de les remettre à de futurs adhérents.

Le temps nous a manqué pour annoncer dans le Bulletin le 41^e Congrès National des Officiers de réserve. Il a eu lieu à ANNECY les 5, 6, 7 juin. Il s'est prolongé par un petit congrès touristique en vallée d'Aoste. Traversée par l'Aiguille du Midi et Courmayeur. Retour par le Valais et Chamonix. C'est notre camarade le Commandant O.R.S.E.M. Pierre HUOT qui en fut le Commissaire Général. Si vous voulez des renseignements ou des détails sur ce Congrès, écrivez-lui à : BLUFFY - 74.

Lois et Décrets

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS Cabinet du Ministre

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a réuni le 13 mars une commission de médecins anciens prisonniers de guerre ou internés.

Il a chargé cette commission de lui donner un avis sur les conditions d'imputabilité de certaines maladies qui se sont manifestées, parfois tardivement, parmi les prisonniers ou les internés ayant subi à l'étranger une détention particulièrement rigoureuse ou longue.

Le Ministre se félicite de la qualité des interventions faites par les membres de cette commission, de l'objectivité de leurs observations et de leur désir de poursuivre leurs travaux avec diligence.

Une assemblée plénière se réunira vers le mois de juin pour prendre connaissance des premiers rapports qui lui seront soumis.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS

SIÈGE DES NOUVEAUX TRIBUNAUX DES PENSIONS RÉGION PARISIENNE

Dans les nouveaux départements de la région parisienne, les anciens combattants et victimes de guerre qui désirent intenter un recours devant le tribunal des pensions doivent le faire, depuis le 1^{er} janvier 1968, aux adresses suivantes :

Hauts-de-Seine (92), à Nanterre.
Seine-Saint-Denis (93), à Bobigny.
Val-de-Marne (94), à Créteil.
Val-d'Oise (95), à Pontoise.
Yvelines (78), à Versailles.
Essonne (91), à Corbeil.

Adresser le recours à : Monsieur le Greffier du tribunal des pensions, à... (nom de la ville).

Il n'y a pas de changement pour Paris. Adresser le recours à : Monsieur le Greffier du tribunal des pensions, Palais de Justice, Paris-1^{er}.

Les appels interjetés suite aux jugements rendus par les tribunaux de ces nouveaux départements seront adressés, comme avant, à la Cour régionale de Paris.

DÉPARTEMENTS « MARNE, ARDENNES, AUBE »

Il vient d'être créé à Reims (51), une nouvelle Cour régionale d'appel pour les départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne.

Les pourvois qui étaient en instance devant les Cours de Nancy et de Paris restent dans ces juridictions.

Depuis le mois de mars, il faut s'adresser à M. le Greffier de la Cour régionale de Reims.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS

NOTIFICATIONS DE REJET AUPRÈS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Mon attention a été appelée à diverses reprises sur la rédaction par trop sèche et administrative de certaines notifications de rejet à des veuves de guerre, des ascendants, des anciens combattants qui avaient sollicité l'aide des Services départementaux de l'Office national.

Il ne peut être question, quant au fond, de contester les décisions dès lors qu'elles sont imposées aux Commissions à la fois par la limite des crédits dont elles disposent et le respect des conditions réglementaires d'attribution des prestations dont il s'agit.

Cependant, j'attache la plus grande importance, en fonction même du caractère social des interventions de notre Etablissement public, à ce que de tels rejets soient notifiés aux intéressés avec toute la précision, la clarté et la délicatesse que justifie leur qualité.

Les notifications dont il s'agit, qu'il est convenable de présenter sous forme de lettres individuelles, doivent témoigner de l'examen attentif du dossier, rappeler succinctement les règles qui s'imposent aux Commissions en ce qui concerne les interventions de l'espèce et justifier la décision intervenue. Une formule adaptée de regret et de politesse doit terminer cette correspondance qui précisera aux intéressés les voies de recours qui leur demeurent ouvertes.

J. PERNET.

L'ERGOTHÉRAPIE A L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

L'Institution nationale des Invalides, créée par Louis XIV, pour les soldats blessés, malades et sans famille, comprend trois services spécialisés, dont un service de paraplégiques et un service de rééducation, plus particulièrement réservé aux amputés.

A côté de la rééducation fonctionnelle proprement dite, il a été créé un service d'ergothérapie.

L'ergothérapie est la réadaptation par un travail en rapport avec les infirmités constatées : rééducation de l'écriture, activités de la vie quotidienne. Un certain nombre d'ateliers fonctionnent depuis 1954 : céramique, porcelaine, peinture, reliure, tissage, vannerie, émaillage sur cuivre, bijouterie fantaisie, ébénisterie.

Certaines spécialisations ont particulièrement pour but de proposer aux grands blessés une occupation, bien que la plupart d'entre eux, n'aient jamais été formés à ces disciplines.

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES A. C. CIRCULAIRE

M. Henri Duvillard, ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre a remis solennellement à une centaine d'anciens militaires ou de veuves d'anciens militaires, le diplôme de reconnaissance de la Nation pour les services rendus au cours des opérations du maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

La cérémonie a eu lieu le samedi 15 février 1969 dans la cour d'honneur du Ministère. Le ministre avait à ses côtés un officier général représentant le ministre des Armées et un détachement de la Garde Républicaine rendait les honneurs. Un très grand nombre de porte-drapeaux et la musique de la Garde Républicaine ont participé à cette solennité.

La plus grande dignité et le recueillement ont présidé à cette cérémonie.

Le Ministre a remis lui-même le diplôme à chacun des récipiendaires, pour marquer toute la valeur qu'attache à ce titre de reconnaissance le Gouvernement comme le Parlement qui l'a créé par un vote unanime.

Il est destiné à honorer l'esprit civique, le patriotisme et le sens du devoir de ces anciens militaires qui ont servi leur pays avec courage dans des conditions souvent très difficiles.

Après avoir accordé un droit à pension aux invalides, aux veuves, aux orphelins et aux ascendants dans les conditions générales prévues au Code des pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la guerre, le Gouvernement a estimé que le moment était venu de reconnaître officiellement les grands mérites de ces valeureux militaires.

Une Avenue Maréchal Juin à Vannes

L'Avenue du Maréchal JUIN a été inaugurée le 10 mai à Vannes, au cours d'une cérémonie présidée par la Maréchale JUIN et le Général de MONSABERT. Monsieur BURGALAT, Préfet du Morbihan, et le Général SAINT-HILLIER, commandant la 3^e Région militaire, assistaient à cette cérémonie à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités, ainsi que les Anciens de l'Association « Flandre-Dunerque » et d'Italie.

C'est la Président National des Anciens du Corps Expéditionnaire Français d'Italie, M. DUBOIS, qui a rappelé la carrière et l'action du Maréchal JUIN.

Tous les Anciens des Goums et des Tabors qui eurent l'honneur de servir sous les ordres du Général JUIN en Italie, se réjouiront de ce nouvel hommage rendu au Maréchal et adressent à Madame la Maréchale JUIN et à son fils, le Colonel JUIN, l'expression de leurs sentiments respectueux et fidèles.

G. CROCHARD.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

CIRCULAIRE

CURES THERMALES DES PENSIONNÉS VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE RÉSIDANT EN MÉTROPOLE

Application du décret n° 69-218 du 3 mars 1969

Les victimes civiles de la guerre, bénéficiaires de l'article L. 115 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ne peuvent pas prétendre au régime de cures thermales prévu par la loi du 12 juillet 1873 dont l'application incombe au Ministère des Armées — Direction Centrale du Service de Santé des Armées — et c'est la raison pour laquelle les circulaires n° 11-46 S.M.G. du 4 avril 1946 et n° 111-1343 S.D.C. du 4 février 1948 avaient prévu en la matière un régime propre à cette catégorie de pensionnés.

L'article D. 62 bis du Code, créé par le décret cité en objet, apporte une amélioration à ce régime en ce sens qu'il permet dorénavant aux victimes civiles de la guerre d'accéder à tous les établissements thermaux, agréés au titre du régime général de la Sécurité Sociale et qu'il prévoit l'attribution, à cette occasion, d'une indemnité forfaitaire de subsistance égale à la participation des caisses de Sécurité Sociale aux frais d'hébergement de leurs ressortissants admis à suivre des traitements thermaux. A la différence toutefois de la solution retenue par le régime général de Sécurité Sociale l'octroi de cette indemnité forfaitaire de subsistance n'est subordonné à aucune condition de ressources.

De plus, désormais, les frais de transport engagés à l'occasion des cures thermales seront remboursés, quel que soit le moyen de transport utilisé, sur la base du prix du voyage en 2° classe par voie ferrée, ou en voiture publique, compte tenu des réductions dont les intéressés peuvent bénéficier à titre personnel.

I. — CONSTITUTION DES DOSSIERS.

Lorsque le médecin traitant estime qu'après échec des thérapeutiques usuelles il convient pour le traitement des affections ayant donné lieu à pension de prescrire une cure thermale, le candidat doit présenter une demande en ce sens à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre dont il relève de par son domicile.

Cette demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- 1° Un feuillet extrait de son carnet de soins,
- 2° Une notice indiquant :
— nom, prénoms, date et lieu de naissance,

- adresse et profession,
- l'indication du régime de Sécurité Sociale et du n° d'affiliation à ce régime ou éventuellement rattachement à un tel régime du fait d'un membre de la famille,
- le nombre et les dates des cures thermales effectuées antérieurement à quelque titre que ce soit.

3° Un certificat du médecin traitant faisant apparaître :

A. — **Dans tous les cas :**

- les raisons médicales actuelles qui motivent la cure dans la station choisie,
- l'indication des traitements médicaux suivis les derniers mois et dont l'échec, total ou partiel, rend nécessaire la crénothérapie,
- le poids, la taille, les résultats de la recherche du sucre et de l'albumine dans les urines et l'indication éventuelle de tout état psychique particulier,
- la tension artérielle : en cas d'hypertension artérielle manométrique, la preuve de l'absence de retentissement viscéral (examen du fond d'œil en particulier) devra être apportée,
- l'attestation que le pensionné ne présente aucune contre indication générale (c'est-à-dire applicable à toutes les stations) ou particulièrement à la station choisie.

B. — **De plus pour tous les candidats âgés au moins de 60 ans.**

- l'indication de la fréquence de pouls en position couchée et en station debout, les résultats récents (moins de 3 mois) d'un électrocardiogramme commenté par un médecin cardiologue.

Le dossier ainsi constitué est examiné avec le plus grand soin par le médecin contrôleur interdépartemental des soins gratuits qui doit émettre à son sujet un avis très motivé.

Sur le vu de cet avis une décision est prise par le directeur interdépartemental (rejet ou accord) et notifiée sans délai à l'intéressé. Un dossier complet (originaux ou copies) reste archivé à la direction interdépartementale.

Une copie de la décision accordant la cure doit être adressée à la direction interdépartementale des anciens combattants dont relève la station pour éviter toute difficulté au moment où devra être réglé le mémoire du praticien ayant surveillé la cure et pour permettre au médecin contrôleur interdépartemental de la direction d'accueil d'effectuer, conformément, à l'article D. 81 du Code, tout contrôle médical apparaissant nécessaire.

Il convient de préciser que les examens exigés par l'administration à l'appui des demandes de cures thermales peuvent être pris en charge au titre de l'article L. 115 du Code, sous réserve de l'application des dispositions de l'article D. 60.

Deux cas peuvent en l'occurrence se présenter : ou bien le médecin traitant a prescrit tous les examens nécessaires et il devra alors en demander la prise en charge selon les règles habituelles ; ou bien le médecin contrôleur interdépartemental estime le dossier incomplet et prescrit lui-même les examens complémentaires qu'il juge indispensables. Dans ce cas il doit joindre les autorisations de prise en charge à la demande qui est adressée à l'intéressé d'avoir à fournir les résultats de ces examens. Le pensionné a le libre choix de l'établissement ou du praticien pour l'exécution de ces prescriptions et il doit, à cette occasion, faire usage de son carnet de soins dans les conditions réglementaires.

L'attention des services est appelée sur la nécessité de faire constituer un dossier complet, non seulement pour une première cure, mais pour les cures suivantes et de faire observer une interruption de deux ans après trois cures consécutives quelles que soient l'infirmité traitée et la station thermale où les cures antérieures ont été suivies (dans des cas médicalement justifiés une dérogation à cette règle pourra intervenir, sur avis motivé du médecin contrôleur des soins gratuits).

II. — DEROULEMENT DE LA CURE ET REMBOURSEMENT DES FRAIS.

Le pensionné admis à bénéficier d'une cure thermale doit la commencer dans les trois mois qui suivent la notification de l'accord de prise en charge. Il prend lui-même toutes dispositions utiles pour son hébergement à la station thermale et avance sur ses deniers les frais de transport thermal. Il utilise son carnet de soins pour honorer le médecin choisi par lui pour surveiller la cure (forfait de surveillance des cures thermales).

Au retour, sur présentation ou envoi aux services de la direction interdépartementale des anciens combattants dont il relève de par son domicile du certificat de fin de cure et de la facture de l'établissement thermal, le pensionné reçoit :

1° — Le montant de l'indemnité forfaitaire de subsistance.

En cas d'interruption de la cure pour une raison reconnue valable :

- si l'interruption se situe après le 15° jour du traitement, l'indemnité est versée intégralement ;
- dans le cas contraire l'indemnité est réduite, son montant étant calculé au prorata de la durée effective de la cure.

L'indemnité forfaitaire de subsistance n'est pas due au pensionné domicilié dans la station thermale choisie ou à proximité immédiate, mais dans ce cas les frais de transports quotidiens éventuels peuvent être pris en charge sur la base du moyen de transport le plus économique.

2° — Le remboursement des frais du traitement thermal en 2° classe.

3° — Le remboursement des frais de voyage sur la base du tarif en 2° classe par voie ferrée, ou en voiture publique compte tenu des réductions dont peut bénéficier le pensionné à titre personnel.

Il va de soi qu'aucun des remboursements et versements énumérés ci-dessus ne pourra être effectué si le pensionné n'a pas satisfait aux formalités nécessaires pour l'accord de prise en charge préalable, hormis le cas de conflit de compétence entre soins gratuits et sécurité sociale, (un remboursement étant possible dans ce dernier cas sous réserve que la bonne foi du pensionné ne soit pas contestée).

Les Directeurs Interdépartementaux devront faire parvenir à l'Administration Centrale chaque année avant le 30 janvier de l'année suivante un état récapitulatif annuel faisant apparaître par station thermale :

- le nombre de demandes,
- le nombre de cures accordées,
- le nombre de cures réellement suivies.

III. — CONTENTIEUX.

Il s'exerce dans les conditions fixées par l'article L. 118 du Code et ses textes d'application.

**
*

La présente circulaire qui ne s'applique qu'aux bénéficiaires de l'article L. 115 résidant en France métropolitaine, abroge toutes les dispositions antérieures contraires et notamment les circulaires n° 11-46 S.M.G. du 4 avril 1946 et n° 111-1343 S.D.C. du 4 février 1948.

La Retraite Mutualiste des Combattants et Victimes de Guerre

La retraite mutualiste du combattant, permet aux anciens combattants et victimes de guerre de toutes les générations (1914-1918 - 1939-1945, Indochine et T.O.E.) de se constituer une retraite mutualiste complémentaire, bénéficiant d'exonérations fiscales appréciables, pouvant atteindre 1.100 F majorés par l'Etat.

La liquidation de cette retraite peut être obtenue après 10 années de versements à 50 ans, cette durée de dix ans étant réduite d'un an par année d'âge supérieur à 50 ans jusqu'à un minimum de 4 ans de versements pour ceux âgés de plus de 60 ans ; la retraite mutualiste ainsi acquise peut être cumulée avec toutes autres pensions ou retraites dont sont, ou pourront être bénéficiaires les intéressés.

Les excédents d'actif sont répartis aux retraités sous forme de bonifications qui majorent les échéances semestrielles des rentes acquises.

La « Retraite Mutualiste », 55, rue d'Amsterdam à Paris (8^e) se tient à la disposition de tous les combattants et victimes de guerre de toutes les générations désireux de bénéficier de cette intéressante législation sur la « mutualité combattante » que l'Etat a établie en leur faveur dès 1923 et que des lois de 1928, 1950 et 1954 ont étendue aux plus jeunes ressortissants.

NOTES DIVERSES

— FERMETURE DU SECRÉTARIAT.

Le Secrétariat sera fermé du 15 Juillet au 31 Août 1970.

— ANNUAIRE.

La liste des adhérents de la Koumia a été arrêtée au 1^{er} juin 1970. Elle comporte tous les renseignements reçus à cette date ainsi que ceux en possession de l'Association.

Elle va être envoyée à notre imprimeur mais, pour des raisons matérielles, la composition ne pourra être achevée pour être jointe au présent Bulletin.

L'Annuaire fera l'objet d'un fascicule annexé au Bulletin n° 47 qui paraîtra avant la fin de l'année 1970.

— TOMBOLA RHIN ET DANUBE.

Les lots principaux ont été attribués aux numéros suivants :

Le numéro 013.191 gagne une voiture R 8 RENAULT.

Le numéro 028.507 gagne une voiture R 4 RENAULT.

Le numéro 007.893 gagne un téléviseur CLARVILLE.

Le numéro 097.330 gagne un lave-vaisselle VEDETTE.

Le numéro 085.215 gagne un réfrigérateur GODIN.

Le numéro 074.362 gagne un scooter MANURHIN.

Le numéro 045.739 gagne une machine à coudre EXCELSIOR.

Le numéro 032.052 gagne un service à liqueur en argent.

Les billets dont les numéros se terminent par...	GAGNENT
7.340 - 6.207	Un lot catégorie A.
2.265 - 7.267 - 9.290 - 9.793	Un lot catégorie B.
1.714 - 3.863 - 5.182 - 5.652	Un lot catégorie C.
481 - 674 - 860	Un lot catégorie D.
69	Un lot catégorie E.

RHIN ET MOSELLE

"La plus **KOUMIA...**
...des Compagnies
d'Assurances"

Maurice DUBARRY

Inspecteur Délégué Général

Ai : Tinjdad - Ksar es Souk
Gourrama - Aghbala - Ouaouizerth

"LE CABOT" 2, Allée de la Désirée
13 - MARSEILLE

André FEUGAS

Inspecteur du Cadre

Ai : Imouzzer des Marmoucha
Aïn Leuh - Sefrou - Taounat
Goums : 18° - 36° - 1^{er} Tabor

Résidence de la Guierle
Appt 18 - Quai de Tourny
19 - BRIVE

Henry ALBY

Inspecteur Divisionnaire

Ai : El Ayoun du Draa - Tinjdad
Erfoud - Kerrouchen - Tounfite
Goums : 78° - 2° - 19° - 47° - 31°

128 D / 3 Résidence Beaulieu
84, Avenue de Muret
(31) TOULOUSE 03

René ESPEISSE

Secrétaire Général

Ai : Outat el Hadj
Imouzzer des Marmoucha
Skoura des Aït Seghrouchen - 27° Goum

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG

M. Michel LEONET

Administrateur Directeur Général

Ai : Direction de l'Intérieur RABAT
Imouzzer des Ida ou Tanan
El Kebab - Oujda

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG
50, Rue Taitbout
(75) PARIS (IX^e)

... sont à votre
disposition pour tout
problème concernant
vos Assurances

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

M. BOUZIAT

81, Avenue P.V.-Couturier
 Tél. 19.33 - NEVERS

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

*"Les Oiseaux" ***A*

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)
 Réservation : Tél. 88-23-42

recevra avec plaisir tous les anciens
 Goumiers et leurs familles
Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

CAFÉ - RESTAURANT **du COMMERCE**
 BRASSERIE

34, Bd Jean-Jaurès - NICE
 Tél. 85-65-66

ESPAGNLET - PROPRIÉTAIRE

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiments - Meubles
 Boiseries - Restauration de Pièces
 Anciennes - Polychromies - Laques
 Patines

J. E. ROZES et R. BOURDIEU
 23, Rue du Maquis de Sombrun
 65 - **TARBES** (Tél. 93-10-04)

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

Le Gascogne — HOTEL —
 RESTAURANT
 BAR

☆ *B* on accueil
 onne Table ☆
 on Logis

R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)

Restaurant **LE PETIT PARADIS**

162, Av. Cyrille-Besset
NICE Tél. : 88.23.95

TESTE - Propriétaire

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
 Diplômé d'état
 Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES
 (S.-&-O.) Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos
 meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**
 Vente par correspondance -- Dégustation en nos caves
 Remise aux membres de la Koumia